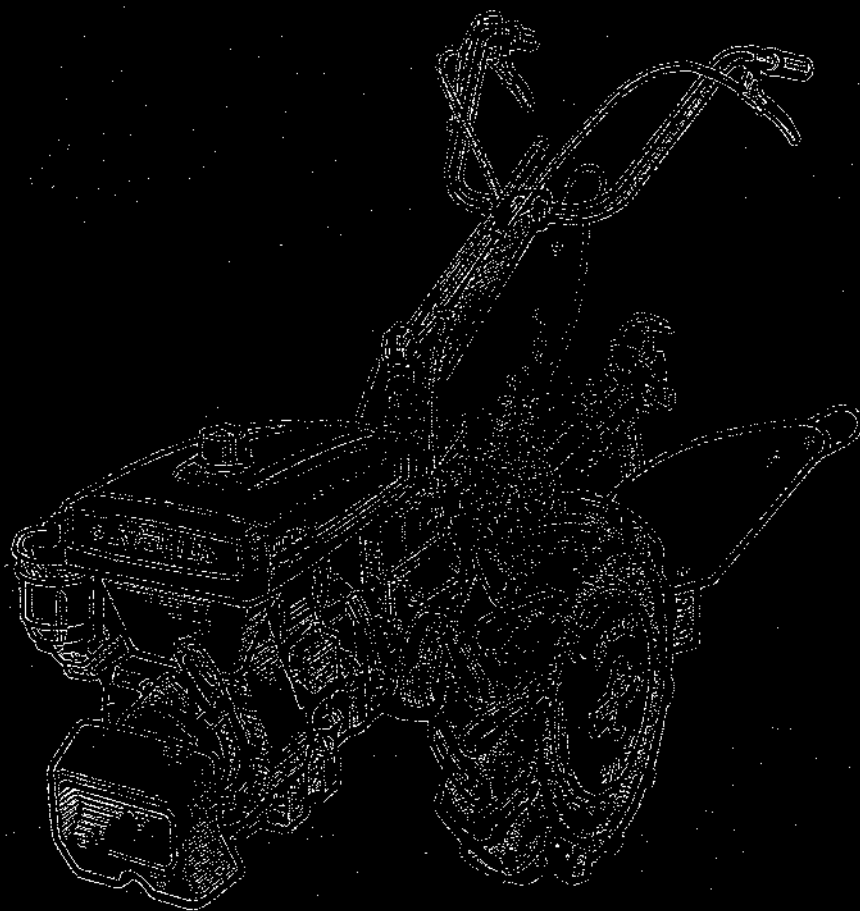


Motoculteur *Staub*

5000 17000



GUIDE DE CONDUITE et D'ENTRETIEN

CONÇU POUR VOUS SERVIR



Votre **staub**

6 0 0 0 / 7 0 0 0

réclame
un minimum
d'entretien :

EFFECTUEZ-LE

et
vous serez payé
par sa
FIDELITE



staub

GUIDE DE CONDUITE ET D'ENTRETIEN

Vous avez acquis un motoculteur STAUB "6000" ou "7000". Nous vous félicitons de votre choix.

Vous êtes maintenant en possession d'un appareil simple et robuste.

Bien que d'un emploi facile, il faut néanmoins vous familiariser avec le maniement de cette machine.

Lisez attentivement ce guide. Vous gagnerez un temps précieux en évitant les "tâtonnements" qui sont généralement la conséquence d'une prise en main trop hâtive de toute machine nouvelle.

Soyez assuré que très bientôt vous pourrez rivaliser d'habileté avec le meilleur des démonstrateurs.

Cette machine demande peu d'entretien. Les quelques opérations très simples auxquelles vous devez procéder pour maintenir votre matériel en bon état sont décrites et illustrées dans les pages qui suivent.

Nous vous recommandons de vous y reporter.



ORGANE	CONTENANCE du CARTER	LUBRIFIANT	PERIODICITE DES VIDANGES
MOTEUR <ul style="list-style-type: none"> . STAUB/MAG . LOMBARDINI 	0,8 0,56	AGRI 4 Temps SAE 20W/40	1ère Vidange Après les 10 premières heures de fonctionnement, ensuite toutes les 70 heures.
REDUCTEUR BOITE DE VITESSES	1,5	GEAR OIL WA <u>Attention:</u> Cette huile n'est pas miscible avec les huiles minérales	1ère Vidange Après les 10 premières heures de fonctionnement, ensuite toutes les 200 heures.
SARCO-FRAISE	0,25		
TONDEUSE <ul style="list-style-type: none"> . Mécanisme 	0,300 kg	BP AGRICHARGE	Graissage à vie
FAUCHEUSE ROTATIVE <ul style="list-style-type: none"> . Mécanisme 			



Ces produits sont fabriqués et distribués par la
 Société Française des Pétroles BP
 10 quai Paul-Doumer - 92412 COURBEVOIE CEDEX
 Tél: (1) 334.40.00

TABLE DES MATIERES

I - Première Partie

LE MOTOCULTEUR

A - PRESENTATION GENERALE	I/1
B - LE GROUPE MOTEUR	I/1
C - REDUCTEUR - BOITE DE VITESSES	I/5
D - MANCHERON	I/8
E - ROUES - MOYEUX - VOIES	I/10
F - ATTELAGES	I/13
G - PREPARATION DU MATERIEL POUR LA MISE EN ROUTE	I/15
H - PRECAUTIONS A PRENDRE POUR L'IMMOBILISATION PROLONGEE DE L'APPAREIL	I/16
I - RESUME DES INSTRUCTIONS POUR L'ENTRETIEN GENERAL DU MOTO- CULTEUR	I/17
J - IRREGULARITES DE MARCHE ET LEURS REMEDES	I/18
K - CONDUITE DU MOTOCULTEUR EN TERRAIN ACCIDENTE	I/20

II - Deuxième Partie

OUTILS ADAPTABLES SUR ATTELAGE UNIVERSEL

A - BRABANT	II/1
B - CHARRUE SIMPLE	II/3
C - CHARRUE A DEPORT	II/5
D - CULTIVATEUR CANADIEN	II/6
E - HERSE	II/7
F - SEMOIR	II/8
G - BUTTEUR MARAICHER	II/8
H - BUTTEUR VIGNERON	II/9

III - Troisième Partie

OUTILS ADAPTABLES AVEC ATTELAGE POUR OUTILS REMORQUES OU ATTELAGE SPECIAL

A - ROULEAU	III/1
B - REMORQUE	III/1
C - BENNE BASCULANTE	III/2

IV - Quatrième Partie

OUTILS ADAPTABLES SUR PRISE DE FORCE

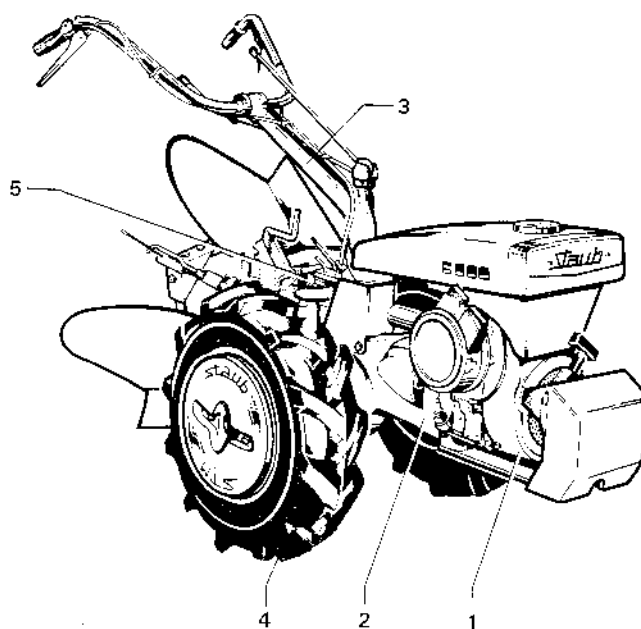
A - SARCLO-FRAISE	IV/1
-------------------------	------

B - TONDEUSE	IV/6
C - FAUCHEUSE ROTATIVE	IV/10
D - PALIER DE PRISE DE FORCE	IV/12
E - SCIE CIRCULAIRE	IV/13

PREMIERE PARTIE

- LE MOTOCULTEUR**A - PRESENTATION GENERALE**

FIG. 1



Le motoculteur est constitué de 5 éléments très accessibles et facilement séparables :

- (1) - le moteur
- (2) - le réducteur - boîte de vitesses
- (3) - le mancheron
- (4) - les roues
- (5) - l'attelage

B - LE GROUPE MOTEUR**B - 1 PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES**

Il comprend :

- le moteur proprement dit
- le réservoir
- l'embrayage

a) Moteur

- Mag 212 cm³ pour STAUB 6000
- Lombardini 254 cm³ pour STAUB 7000

Pour les caractéristiques des moteurs, voir la notice propre à chaque type.

Le carter d'huile du moteur est protégé par un patin en fer plat qui sert aussi de support au contrepooids nécessaire en LABOUR.

b) Réservoir

Identique pour les 3 modèles, il est réalisé en tôle.

Il est fixé :

- à l'arrière sur son support par deux silentblocs-amortisseurs de vibrations (1) et servant aussi de charnières,
- à l'avant par deux pinces caoutchouc (2)

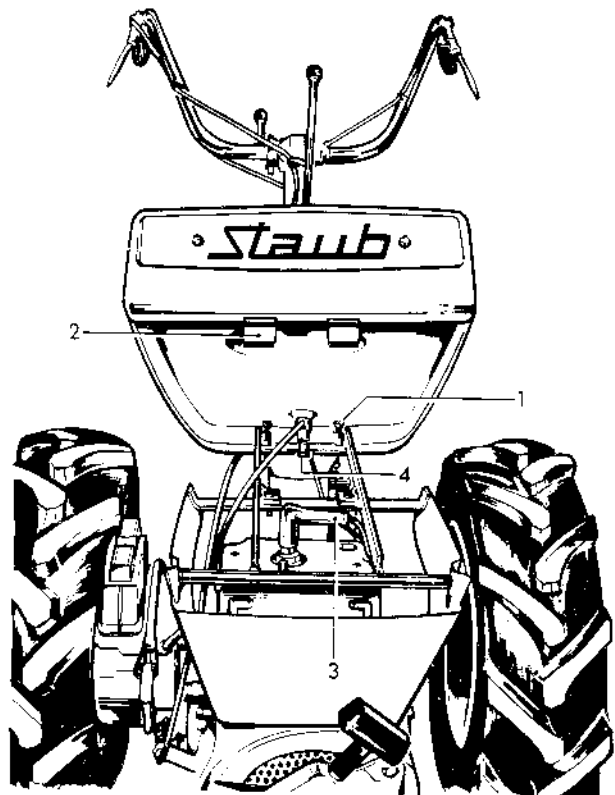
Il se lève d'avant en arrière pour permettre l'accès à la bougie (3)

Capacité : 5 litres

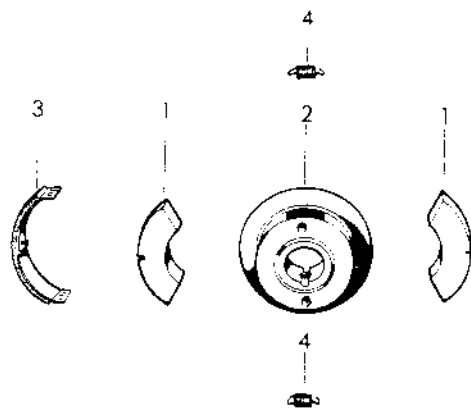
Il est muni en sa partie inférieure d'un robinet d'arrêt (4)

FIG. 2

Réservoir en position "levé"



c) Embrayage



D'une extrême simplicité, l'embrayage automatique est constitué de deux masses (1) entourant un moyeu (2) solidaire du vilebrequin.

Sous l'effet de la force centrifuge, les masses s'écartent et poussent sur deux segments garnis de FERODO (3) rappelés par deux ressorts (4) spécialement tarés.

FIG. 3

Détail de l'embrayage centrifuge

Les segments sont limités dans leur expansion par le tambour d'embrayage à l'intérieur duquel ils viennent se coller.

Le tambour d'embrayage est lui-même solidaire de l'arbre primaire du réducteur-boîte de vitesses.

Robuste et simple à la fois, cet embrayage ne demande aucun réglage, aucun entretien.

POUR AVANCER : il suffit d'ouvrir la manette des gaz,

POUR S'ARRÊTER : il suffit de fermer la manette des gaz.

L'embrayage centrifuge :

- évite le calage du moteur que provoque généralement un démarrage brutal,
- limite le risque de détérioration de la partie travaillante des outils en cas de rencontre de corps étrangers dans ou sur le sol,
- procure une souplesse et une facilité de conduite que l'utilisateur ne retrouve pas avec les machines comportant un embrayage commandé.

Pour éviter le patinage de l'embrayage et l'usure des segments qui en serait la conséquence, l'utilisateur ne doit jamais utiliser le moteur au dessous de 2.500 t/min.

B - 2 ENTRETIEN

Graissage, vidange

Le moteur est livré avec son plein d'huile.

Il est néanmoins de la plus extrême prudence de vérifier, avant toute mise en marche, le niveau d'huile.

1ère Vidange :

La première vidange du carter-moteur doit être faite après la 10ème heure de marche, quel que soit le type de moteur

Vidanges suivantes :

Après la période de rodage il est indispensable de se reporter à la notice moteur qui est jointe à ce guide, pour que soient respectés :

- la périodicité des vidanges,
- le processus pour effectuer ces vidanges,
- la qualité d'huile ainsi que la quantité nécessaire,
- la vérification du niveau.

Contrôles journaliers :

Le niveau d'huile doit être contrôlé avant chaque mise en marche, le moteur étant parfaitement horizontal.

NE JAMAIS LAISSER LE NIVEAU D'HUILE DESCENDRE AU DESSOUS DU NIVEAU MINIMUM.

Dans le cas de marche continue, vérifier le niveau d'huile toutes les 4 heures.

LA DUREE DU MOTEUR DEPEND ESSENTIELLEMENT DE L'ENTRETIEN DU FILTRE A AIR.

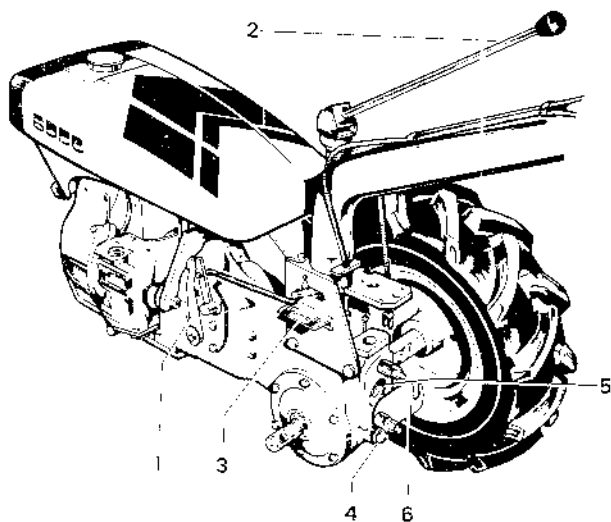
Le nettoyage du filtre doit être d'autant plus fréquent que la teneur en poussières de l'atmosphère dans laquelle travaille l'appareil est plus importante.

Pour le processus de démontage, nettoyage et remontage du filtre à air, se reporter à la notice moteur jointe à ce guide.

Pour les autres éléments tels que : bougie, volant magnétique, soupapes et ventilation, il est également nécessaire de se reporter à la notice moteur.

C - REDUCTEUR - BOITE DE VITESSES

C - 1 PRESENTATION, CARACTERISTIQUES ET SELECTION DES VITESSES.



- (1) Levier de commande du démultiplicateur
- (2) Levier de commande des vitesses
- (3) Plaque indicatrice des vitesses
- (4) Bouchon de remplissage, de niveau et de vidange du carter
- (5) Prise de force
- (6) Plaque d'obturation amovible

FIG. 4

Constitué par un carter étanche, l'ensemble "réducteur-boîte de vitesses" permet d'obtenir deux gammes de vitesses d'avancement :

- 1^{re}) vitesses réduites : 1^{ère} et 3^{ème}
- 2^{de}) vitesses rapides : 2^{ème} et 4^{ème}

a) Vitesse d'avancement

Sur roues pneumatiques 5.0-10, au régime-moteur de 3.600 t/mn les vitesses sont :

- 1^{ère} : 1,20 Km/h
- 2^{ème} : 2,20 Km/h
- 3^{ème} : 3,20 Km/h
- 4^{ème} : 6,10 Km/h
- Marche arrière : 2,50 Km/h

b) Sélection des gammes de vitesses

C'est la position du levier du démultiplicateur (1) FIG. 4 qui permet la sélection de l'une ou l'autre des deux gammes.

Pour obtenir la gamme "vitesses réduites" (1^{ère} ou 3^{ème}) le levier du démultiplicateur doit couvrir la couleur bleu métallisée, c'est-à-dire être poussé vers l'avant du moteur.

Pour obtenir la gamme "vitesses rapides" (2^{ème} ou 4^{ème}) le levier du démultiplicateur doit couvrir la couleur rouge métallisée, c'est-à-dire vers l'arbre de roue.

c) Sélection des vitesses dans chaque gamme

Pour sélectionner :

- soit la 1ère ou la 3ème (vitesses réduites)
- soit la 2ème ou la 4ème (vitesses rapides)

Il convient d'agir sur le levier de commande des vitesses (2) FIG. 4

Un index actionné par le levier des vitesses (2), se déplace sur la plaque indicatrice (3) et permet précisément à l'utilisateur de sélectionner la vitesse appropriée au travail.

Le mancheron étant en position normale, la rotation du levier de vitesses (2) vers LA GAUCHE DONNE :

- la 1ère, si le levier du démultiplicateur est en position "gamme réduite",
- la 2ème, si le levier du démultiplicateur est en position "gamme rapide".

vers LA DROITE DONNE :

- la 3ème, si le levier du démultiplicateur est en position "gamme réduite",
- la 4ème, si le levier du démultiplicateur est en position "gamme rapide".

On obtient la marche arrière en disposant le levier de commande des vitesses en position "médiane" et ce, quelle que soit la position du levier du démultiplicateur.

Les vitesses sur la plaque indicatrice sont repérées par ces couleurs "jaune et verte". Ces couleurs correspondent aussi à celles des deux positions que peut prendre le levier du démultiplicateur.

La réduction finale, aux roues, est assurée par une vis sans fin cémentée, trempée, rectifiée, et une roue tangente en bronze, de premier choix.

d) Prise de force

La vitesses de rotation de la prise de force (5) est dépendante de la vitesse ces roues.

Elle permet l'entraînement de tous les accessoires, tels que,

- . fraise,
- . tondeuse,
- . poulie,
- . etc...

Au régime moteur de 3.600 t/mn, elle tourne :

- 1ère : à 724 t/mn
- 2ème : à 1335 t/mn
- 3ème : à 1956 t/mn
- 4ème : à 3600 t/mn
- marche arrière : à 1620 t/mn (en sens inverse)

Pour utiliser la prise de force, le motoculteur étant à poste fixe, ce qui est le cas avec la poulie, il suffit de déclaboter les roues droite et gauche en maintenant encliquetées les poignées (5 & 6) FIG. 6

Pour plus de sécurité, ôter les clips (repère 2 FIG. 5) servant à la fixation des moyeux coulissants.

Pour éviter les entrées de poussières, la plaque d'obturation amovible (6) FIG. 4 doit toujours être mise en place lorsqu'un outil n'est pas accouplé à la prise de force.

e) Graissage

Le graissage de l'ensemble "réducteur-boîte de vitesses" est assuré par :

- un bain d'huile

L'étanchéité des arbres de sortie est totale, grâce au montage des joints spéciaux.

C-2 ENTRETIEN

- (1) Bouchon magnétique servant au remplissage, à la vidange et au contrôle du niveau

Le plein d'huile du carter a été fait en usine, avant l'emballage.

Néanmoins, il est indispensable de contrôler son niveau avant la première mise en marche

Le motoculteur étant incliné sur l'avant et portant sur le patin de protection, l'huile doit affleurer l'orifice "A".

Contenance du Carter : 1,5 l

Qualité d'huile : RICINEE

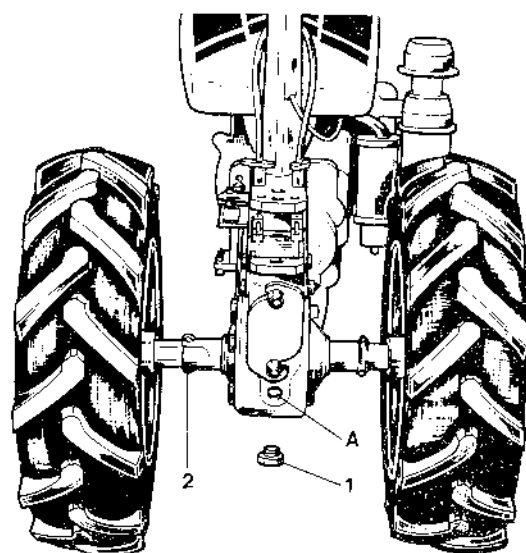


FIG. 5 Réducteur

ATTENTION : Cette huile est à base de ricin et ne supporte aucun mélange.

1ère Vidange : (FIG. 5 page I/7)

La première vidange doit être faite après les 10 premières heures de marche.
Pour l'effectuer, il faut :

- profiter que le réducteur est encore chaud,
- démonter l'attelage ou l'outil fixé sur la prise de force,
- démonter le contrepoids avant,
- relever le guidon,
- dévisser le bouchon "1" situé à l'arrière du réducteur sous la prise de force,
- incliner l'appareil sur l'arrière au maximum en prenant appui sur le mancheron,
- laisser l'huile s'écouler et s'égoutter soigneusement,
- incliner l'appareil sur l'avant en le laissant porter sur le patin de protection,
- introduire 1,5 l d'huile neuve RICINÉE par l'orifice "A",
- parfaire le niveau jusqu'à ce que l'huile apparaisse,
- revisser le bouchon magnétique "1" après l'avoir soigneusement nettoyé de toutes les particules métalliques qui pourraient y adhérer,
- remettre le motoculteur en position horizontale.

Vidanges suivantes :

Les vidanges suivantes doivent être faites toutes les 200 heures ou une fois par an.

D - MANCHERON

D - 1 PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES

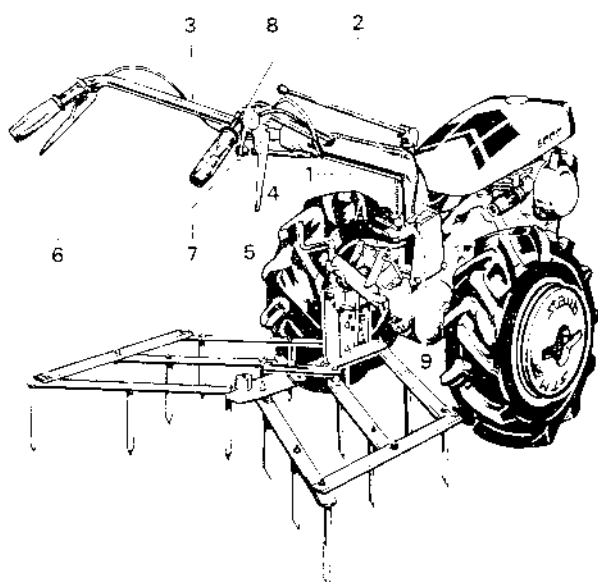


FIG. 6

- (1) Poutre
- (2) Levier de passage des vitesses et de blocage du mancheron
- (3) Guidon
- (4) Levier de réglage en hauteur du guidon
- (5) Poignée de déclabotage "droit"
- (6) Poignée de déclabotage "gauche"
- (7) Manette des gaz
- (8) Bouton d'arrêt du moteur
- (9) Prises des câbles de commande des déclabotages "droit et gauche".

a) Déport du mancheron

Pour régler le déport latéral, il faut :

- soulever le levier (2) afin de dégager la came et les crans de verrouillage,
- choisir la position désirée à droite ou à gauche,
- rabattre le levier dans la position initiale.

b) Renversement du sens de marche

Cette opération simple et rapide s'effectue sans aucun outillage.

Le moteur à l'arrêt, il faut :

- tirer les gaines des câbles au moyen des prises (9)
- sortir les gaines et les embouts de prises (9) de leurs butées,
- décrocher les embouts et les placer au-dessus de la poutre (1)
- lever le levier (2)
- tourner la poutre vers la droite (JAMAIS VERS LA GAUCHE)
- verrouiller le mancheron en abaissant le levier (1)
- réaccoupler les câbles de déclabotage en prenant soin de vérifier que les poignées (5 et 6) - droite et gauche - sont bien reliées aux roues correspondantes,
- tirer vers le haut les prises (9) et les replacer sur leurs butées respectives,

Dans cette position du mancheron le levier qui commande à la fois les blocages du mancheron et les vitesses, permet d'obtenir :

- . la "marche avant" lorsqu'il est en position "médiane",
- . la "marche arrière" lorsqu'il est déplacé vers la droite ou vers la gauche.

Il est recommandé de mettre le levier de commande du démultiplicateur (1) FIG. 4 en position "vitesse réduite" sur la couleur bleu métallisée pour obtenir la marche arrière la plus lente.

D - 2 ENTRETIEN

CABLES, GAINES, TRINGLERIES

Avant chaque utilisation, huiler à l'aide d'une burette ou d'un pinceau imbibé d'huile ou de graisse :

- les extrémités des câbles et gaines,
- la came du levier de commande des vitesses et de blocage du mancheron,
- le système de blocage du guidon.

E - ROUES - MOYEUX - VOIES

E - 1 PRESENTATION - CARACTERISTIQUES ET UTILISATION

a) Roues

Les roues pneumatiques 5.0-10 permettent de :

- . labourer,
- . fraiser,
- . faucher,
- . biner,
- . remorquer,
- . etc...

b) Moyeux coulissants

Les Moyeux coulissants à clavette de blocage se montent en bout des arbres de sortie du réducteur.

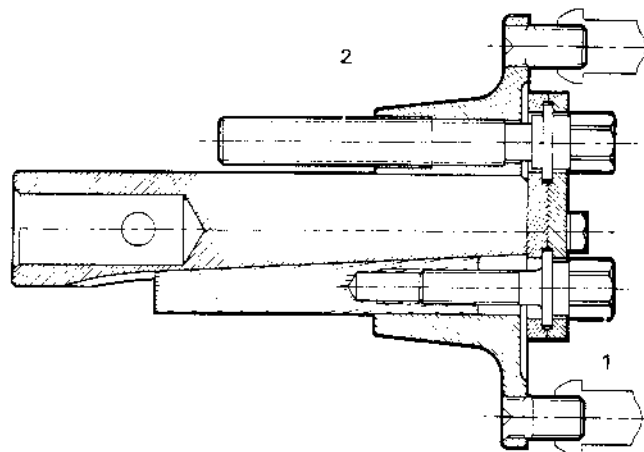


FIG. 7

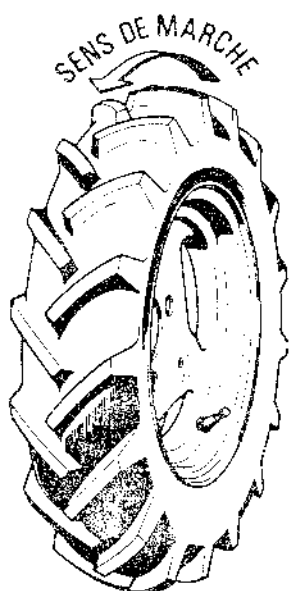
Pour changer l'écartement des roues :

- débloquer le moyeu en desserrant de 2 tours dans le sens inverse des aiguilles d'une montre la vis de blocage (1) FIG. 7.
- agir sur la vis (2) FIG. 7, opposée à la vis de clavette pour écarter ou resserrer la roue,
- resserrer la vis de blocage du moyeu (1) FIG. 7

Utiliser pour ces opérations le vilebrequin livré avec le motoculteur.

	INTERIEURE	EXTERIEURE
Voie minimum	200	480
Voie maximum	410	690

c) Sens de marche



Les roues pneumatiques ont un sens de roulement déterminé pour obtenir l'adhérence optimum, en LABOUR particulièrement.

La pointe du "V" formée par les chevrons du pneumatique doit toujours être dirigée dans le sens de l'avancement FIG. 8

Par conséquent, il convient d'inverser les roues lorsque l'on retourne le mancheron de 180°. Toutefois, le fauchage et la tonte ne demandant pas une adhérence maximum des pneumatiques, il n'est pas indispensable d'inverser les roues.

FIG. 8

d) Lestage

Les pneumatiques sont lestés à l'eau à l'aide d'une solution "anti-gel" dosée pour assurer une protection contre le gel jusqu'à - 18° (voir chapitre E - 2 Entretien Lestage à l'eau).

e) Pression

La pression normale d'utilisation est de 600 gr.

Dans le but de limiter les risques de détérioration, en cours de transport, les pneumatiques sont au départ, gonflés à une pression supérieure.

Il est donc nécessaire de vérifier la pression avant la première mise en route et de la contrôler chaque mois.

Cette vérification doit être effectuée à l'aide d'un contrôleur "air et eau", la valve étant en position "haute" pour éviter que la solution "anti-gel" ne coule à l'extérieur sous l'effet de la pression.

Un contrôleur de pression "air et eau" peut être fourni par les Agents de la Marque.

f) Déclabotage

Les roues droite et gauche peuvent être déclabotées très aisément, même si le motoculteur est en traction.

Il suffit d'agir :

- sur la poignée droite (repère 5 FIG. 6) pour immobiliser la roue droite et la rendre indépendante,
- sur la poignée gauche (repère 6 FIG. 6) pour immobiliser la roue gauche et la rendre indépendante.

Pour claboter à nouveau l'une ou l'autre roue, il suffit de relâcher la poignée correspondant à la roue immobilisée.

Les dispositifs de commande constitués par les câbles et tringleries sont réglés en usine.

Ce réglage est normalement fait, une fois pour toutes.

Néanmoins, si un nouveau réglage s'avérait nécessaire, il convient de pratiquer comme indiqué au chapitre "J".

E - 2 ENTRETIEN

Pneumatiques

Vérifier tous les mois la pression de chaque pneumatique, la valve étant en position haute.

Les deux roues doivent être gonflées à la même pression, 600 gr.

LESTAGE A L'EAU

Les pneumatiques sont livrées lestés à l'eau, à l'aide d'une solution anti-gel composée, soit de :

- 3 kg de chlorure de calcium,
- 8 l. d'eau
- 30 gr de chaux de marbre

soit d'une solution CHRYSO mélangée à 18% à l'eau pour un volume de 7 litres d'eau par pneumatique.

Ces deux solutions permettent :

- . de remplir le pneumatique aux 3/4 de sa capacité totale,
- . une protection jusqu'à - 18°.

Dans le cas de crevaison, il convient, après réparation ou échange de la chambre à air, de procéder ou de faire procéder au remplissage du pneumatique.

Pour effectuer les opérations de remplissage, il faut :

- procéder au mélange de la solution indiquée plus haut,
- disposer cette solution dans un réservoir en charge, placé à environ 2m de hauteur,
- soulager la roue,
- placer la valve en haut,
- retirer l'embout porte-mécanisme amovible de la chambre à air,
- laisser échapper l'air pendant quelques secondes,
- visser sur la valve un raccord spécial, muni d'un clapet d'évacuation d'air,

Ce raccord peut être fourni par les manufacturiers de pneumatiques ou leurs concessionnaires.

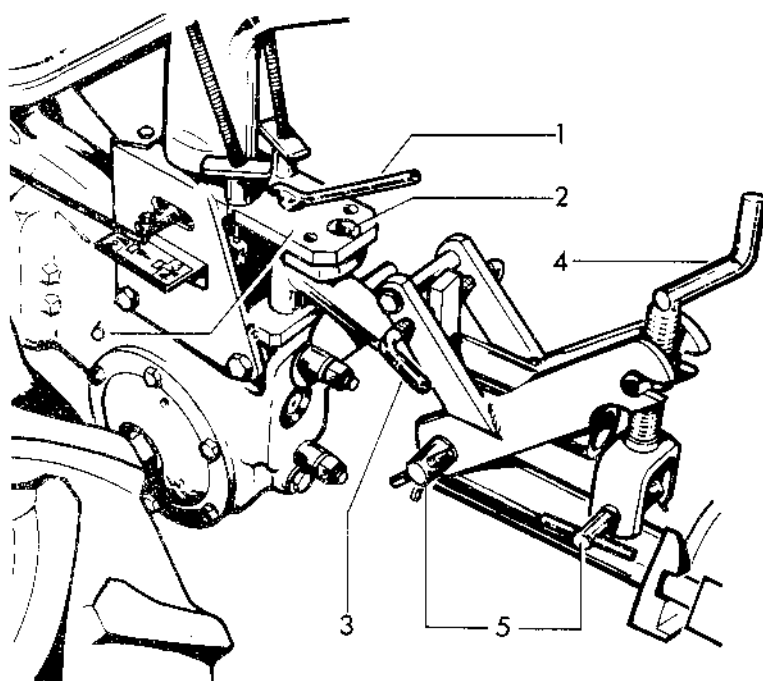
- brancher un tube de caoutchouc pour relier la valve du pneumatique au réservoir en charge contenant la solution anti-gel.
- presser au cours du remplissage au moyen d'un doigt, le clapet d'évacuation d'air, du raccord,

- arrêter l'arrivée de la solution lorsque l'eau s'écoule par le clapet du raccord,
- remettre en place l'embout, porte-mécanisme, à l'intérieur de la valve,
- gonfler à l'air, le pneumatique à la pression recommandée.

F - ATTELAGES

F - I ATTELAGE UNIVERSEL

FI - 1. PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES



- (1) Broche de fixation
- (2) Broche de réglage de déport
- (3) Manettes de réglage d'aplomb
- (4) Manivelle de réglage de profondeur
- (5) Broches de fixation des outils aratoires
- (6) Secteur

FIG. 9

DISPOSITION DE L'ATTELAGE

L'attelage se fixe sur le motoculteur, au moyen de la broche (1) FIG. 9.

Le point d'articulation placé légèrement à l'arrière de l'axe des roues évite que les réactions de l'outil ne soient transmises au motoculteur.

REGLAGE DE L'ARTICULATION

La broche amovible (2) FIG. 9 permet de régler le jeu d'articulation de l'attelage, en fonction des nécessités du travail :

A / Articulation bloquée

La broche doit être introduite dans un des deux trous de côté du secteur (6).

B / Articulation limitée et bordayage

La broche est placée dans le trou central du secteur.

C'est la position indispensable pour le travail au BRABANT et à la CHARRUE

C / Articulation libre

La broche est enlevée. Cette position est nécessaire lorsque le motoculteur est attelé à une remorque, à un pulvérisateur et dans tous les cas où le conducteur est assis.

Elle permet en outre de travailler sur un parcours sinueux.

REGLAGE DE L'APLOMB.

Les manettes (3) FIG. 9 servent au réglage d'aplomb des outils.

REGLAGE DE PROFONDEUR

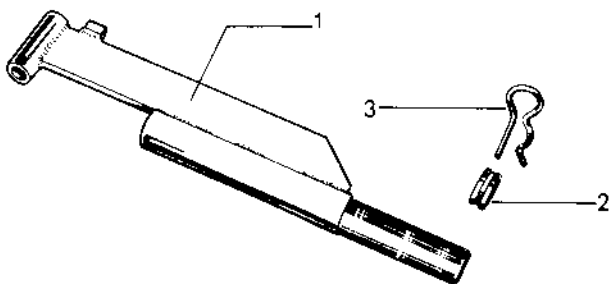
Il s'opère à l'aide de la manivelle (4) FIG. 9 placée à la portée de la main du conducteur.

En tournant la manivelle dans le sens des aiguilles d'une montre, l'outil se déterre.

A l'inverse, pour augmenter la profondeur, la manivelle doit être tournée de droite à gauche.

FI - 2. ENTRETIEN

Graisser périodiquement les manettes de réglage d'aplomb (3), la manivelle de réglage de profondeur (4) et les broches de fixation des outils aratoires (5) la broche de fixation (1).

F - II ATTELAGE POUR OUTILS REMORQUES**FII - 1. PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES**

(1) Timon d'attelage

(2) Bague d'arrêt

(3) Epingle

FIG. 10 Timon d'attelage

Le timon se fixe en lieu et place de l'attelage des outils aratoires au moyen de la broche déjà sur le motoculteur.

La partie lisse :

- longueur : 92 mm
- diamètre : 30 mm

permet d'engager le tube par lequel doit se terminer l'outil remorqué.

Le verrouillage s'effectue au moyen de la bague d'arrêt (2) et de l'épingle (3)

FII - 2. ENTRETIEN

Graisser périodiquement la partie usinée du timon servant à l'attelage des outils remorqués.

G - PREPARATION DU MATERIEL POUR LA MISE EN ROUTE

a) PRECAUTIONS A PRENDRE AVANT LA PREMIERE MISE EN ROUTE

1°) GRAISSAGE

- s'assurer que les niveaux d'huile du carter-moteur et du moteur sont corrects.

2°) PNEUMATIQUES

- vérifier la pression des pneumatiques,
- contrôler la pression, valve en haut (600 gr).

3°) VERIFICATION GENERALE

- s'assurer que tous les écrous apparents sont convenablement serrés.

b) PREPARATION DU MOTEUR POUR LA MISE EN MARCHÉ

- faire le plein du réservoir en utilisant un entonnoir muni d'un filtre. Ce filtre est indispensable pour éviter le bouchage des gicleurs par des impuretés et pour prévenir l'usure prématurée du piston, des segments et du cylindre et ce, malgré la présence d'un filtre dans le robinet et d'un second filtre à l'entrée du carburateur,

- ouvrir le robinet d'essence situé à l'arrière, sous le réservoir,
- fermer le papillon de départ sur la position starter.

c) MISE EN MARCHÉ

- mettre le levier des vitesses au point mort,
- ouvrir les gaz,
- tirer sur la poignée du lanceur,
- laisser la cordelette du lanceur se dérouler en la maintenant légèrement en tension,

- réduire l'ouverture des gaz pour mettre le moteur au ralenti,
- laisser chauffer le moteur quelques instants,
- ramener le levier de commande du papillon de départ en position marche normale,

Le motoculteur est alors prêt à fonctionner.

d) PRISE EN MAINS DES COMMANDES

Bien que l'usage du motoculteur 6000 soit d'une extrême simplicité, grâce à ses perfectionnements, il est recommandé au conducteur qui en use pour la première fois, de se familiariser en le conduisant au ralenti et en actionnant simultanément chaque levier et manette pour bien en comprendre l'usage.

Il est du rôle de l'agent STAJB d'apprendre à l'utilisateur à conduire le motoculteur, à se servir des outils et en tirer le meilleur parti.

e) ARRET MOMENTANE DU MOTEUR

- appuyer sur le bouton de la mise à la masse qui se trouve à droite du guidon, à côté de la manette des gaz, jusqu'à l'arrêt complet du moteur,
- fermer le robinet d'essence.

f) ARRET PROLONGE DU MOTEUR

- fermer le robinet d'essence,
- laisser le moteur s'arrêter de lui-même, faute de carburant, en procédant de la sorte, les ajûtages du carburateur ne seront pas obturés par les résidus résultant de l'évaporation de l'essence.

g) RODAGE

Il est recommandé de roder le moteur et le réducteur-boîte de vitesses du motoculteur 6000, durant une dizaine d'heures au moins.

Durant ce laps de temps, il est conseillé de ne pratiquer que des travaux superficiels n'exigeant pas de l'ensemble qu'il développe sa puissance de traction optimum.

Le sarclage superficiel, le travail au canadien extirpateur, sont des travaux qui conviennent parfaitement à la période de rodage.

H - PRECAUTIONS A PRENDRE POUR L'IMMOBILISATION PROLONGEE DE L'APPAREIL

(Période d'hiver, par exemple)

- nettoyer complètement l'appareil,
- effectuer ou faire effectuer les retouches de peinture nécessaires,
- placer le matériel à l'abri de l'humidité,
- fermer le robinet d'essence et laisser le moteur s'arrêter de lui-même après qu'il ait épuisé l'essence qui peut être restée dans le carburateur,
- introduire un peu d'huile épaisse par le trou de bougie et la répartir sur le cylindre en agissant une ou deux fois sur le lanceur,
- remonter la bougie,
- effectuer un graissage général de l'ensemble,
- isoler les pneumatiques du sol en calant le motoculteur de façon qu'il soit horizontal.

I - RESUME DES INSTRUCTIONS POUR L'ENTRETIEN GENERAL DU MOTOCULTEUR

Fréquence des opérations	Nature des opérations	
Journallement	<u>Vérifier</u> le niveau d'huile du moteur	
Journallement ou toutes les 4 h. en cas de marche continue	<u>Nettoyer</u> le filtre à air	
Avant chaque utilisation	<u>Graisser</u> les articulations, les extrémités de câbles et gaines, la broche d'articulation, le dispositif de réglage en hauteur du guidon	
Après 10 heures de marche	<u>lère Vidange</u> du moteur et du réducteur-boîte de vitesses	
Toutes les 50 heures	<u>Changer</u> l'élément filtrant	
Toutes les 70 heures	<u>Vidanger</u> le moteur	
Toutes les 100 heures	<u>Nettoyer</u> la bougie <u>Contrôler et régler</u> les électrodes	
Toutes les 200 heures ou une fois par an	<u>Changer</u> la bougie <u>Vidanger</u> le réducteur-boîte de vitesses <u>Nettoyer</u> le dispositif de refroidissement <u>Contrôler et régler</u> les grains de contact du rupteur, le jeu entre soupapes et poussoirs	
Toutes les 400 heures ou une fois par an	<u>Graisser</u> la came du rupteur	

J - IRREGULARITES DE MARCHE ET LEURS REMEDES

a) DEPART A FROID DIFFICILE OU IMPOSSIBLE

Si le moteur ne part pas, vérifier :

- 1°) l'alimentation en essence,
- 2°) l'allumage,
- 3°) la compression.

1°/ ALIMENTATION EN ESSENCE

S'assurer que :

- . le réservoir contient bien de l'essence en quantité suffisante,
- . Le robinet d'essence est ouvert et que son filtre n'est pas obstrué,
- . l'essence arrive au carburateur. Pour ce faire, débrancher la durite d'arrivée d'essence au carburateur,

2°/ ALLUMAGE

Fermer le robinet d'essence :

- a) - détacher le fil de bougie,
 - approcher l'extrémité du fil dénudé d'une partie métallique non peinte du moteur,
 - lancer le moteur,
 - s'il n'y a pas d'étincelles, consulter un mécanicien qui changera l'élément hors d'usage : fil haute tension, bobine ou rupteur.
- b) - s'il y a des étincelles, retirer la bougie du cylindre,
 - la monter sur son fil,
 - mettre le culot à la masse,
 - faire tourner le moteur,
 - s'il n'y a pas d'étincelles à la bougie, la nettoyer et régler les électrodes (0,6 mm),
 - procéder à un nouvel essai en mettant le culot à la masse,
 - s'il n'y a toujours pas d'étincelles, changer la bougie.

3°/ COMPRESSION

Le défaut de compression peut provenir des segments, du piston ou des soupapes. Consulter un mécanicien.

b) DEPART A CHAUD DIFFICILE OU IMPOSSIBLE

L'utilisation exagérée du starter lorsque le moteur est chaud peut rendre le départ difficile par excès de carburant. Il faut donc dans ce cas :

- fermer le robinet d'essence,
- mettre le levier de commande du papillon en position marche normale,
- lancer le moteur et dès qu'il est parti ouvrir le robinet d'essence.

c) MAUVAIS RALENTI

Vérifier que :

- les électrodes de la bougie sont bien réglées (0,6 mm),
- le gicleur du ralenti n'est pas obstrué,
- il n'y a pas de prise d'air additionnelle sur la pipe d'admission ou sur le carburateur,

d) MAUVAISE REPRISE

Le moteur ne peut pas être accéléré normalement. Vérifier que :

- la commande de gaz ne présente pas de point dur,
- le gicleur de marche n'est pas obstrué,
- la bougie n'est pas hors d'usage.

Si ces contrôles demeurent sans effet, consulter un mécanicien.

e) ECHAUFFEMENT ANORMAL DU MOTEUR

S'assurer que :

- le niveau d'huile du carter moteur est correct,
- les ailettes de refroidissement du moteur sont propres,
- le pot d'échappement n'est pas bouché,
- le réglage du carburateur n'a pas été modifié.

f) REMONTEES D'HUILE

Elles se manifestent par une fumée bleue à l'échappement, en particulier lorsque le moteur est au ralenti ou au moment des reprises.

Elles peuvent se produire si le moteur a été trop incliné sur l'avant et dans ce cas elles disparaissent après quelques minutes de fonctionnement. Si elles persistent elles traduisent une usure : des segments, du piston, du cylindre. Consulter un mécanicien.

g) DIFFICULTES DE CLABOTAGE OU DE DECLABOTAGE DES ROUES.

Les tringleries qui commandent le clabotage et le déclabotage des roues ont été réglées en usine et il est recommandé à l'utilisateur de n'intervenir sur ces tringleries que s'il se produisait un dérèglement qui rendrait l'opération de clabotage ou de déclabotage impossible.

Si une roue ne tient pas clabotée, il convient d'allonger la tringlerie et pour ce faire de dévisser le barillet (1) FIG. 11 vissé sur la tringlerie de sortie (2) de la roue correspondante.

Si une roue ne peut être déclabotée, il y a lieu, au contraire de raccourcir la tringlerie.

Pour ce faire, il convient de visser le barillet sur la tige de sortie de la roue correspondante.

Les roues étant clabotées, les barillets (1) doivent se trouver sensiblement l'un et l'autre à la même distance des butées (3) des gaines de câbles de commande de déclabotage.

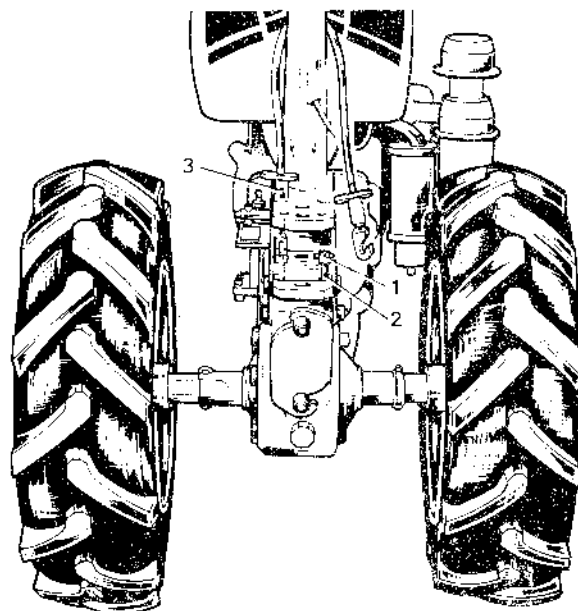


FIG. 11

IMPORTANT :

Pour s'assurer que le déclabotage est correct, il faut que lorsque vous agissez sur la poignée de déclabotage au guidon, la roue considérée ne déclabote que lorsque l'extrémité de la poignée de déclabotage se trouve en fin de course et à 1 cm du guidon. Si cette côte n'est pas respectée et que le déclabotage de la roue se produise avant, il y a risque d'usure prématurée et détérioration du mécanisme de déclabotage. Dans ce cas il est donc nécessaire d'effectuer un nouveau réglage.

K - CONDUITE DU MOTOCULTEUR EN TERRAIN ACCIDENTE

Pour éviter de se trouver dans une situation dangereuse lors des manoeuvres sur les terrains en pente, il est expressément recommandé de suivre les prescriptions suivantes :

- a) en dehors de la route, ne jamais aborder de fortes pentes ou descentes en quatrième vitesse,
- b) ne jamais rabattre la manette des gaz à fond dans une descente. Au contraire, conserver toujours au moteur un régime suffisant pour que l'embrayage centrifuge transmette le couple de freinage,
- c) aborder les descentes en ayant pris soin au préalable d'engager la boîte de vitesses sur une vitesse réduite.

- OUTILS ADAPTABLES sur ATTELAGE UNIVERSEL

A - BRABANT

A - 1 PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES

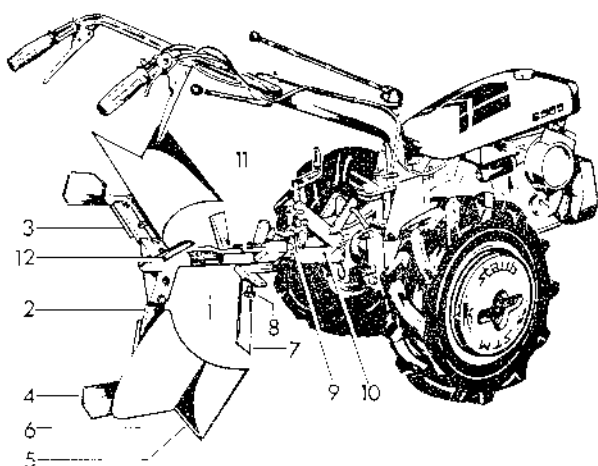


FIG. 12

- (1) Age
- (2) Etauçons
- (3) Seps
- (4) Talon
- (5) Socs
- (6) Versoirs
- (7) Coutres
- (8) Vis de blocage du coutre
- (9) Clichets
- (10) Pivot
- (11) Tringle de verrouillage
- (12) Levier de commande de verrouillage

La monture du brabant est réalisée en acier de premier choix.

Elle est constituée par un age cylindrique (1) sur lequel sont boulonnés les étauçons (2) qui portent les seps (3).

Eux-mêmes servent à la fixation des socs (5) ou des versoirs (6).

A l'arrière de l'age se trouve un levier (12) qui actionne la tringle de verrouillage (11), laquelle s'encastre dans les clichets (9).

Le talon (4) soudé au contresep de chaque corps, assure la stabilité de la profondeur de travail.

Les coutres (7) sont réglables en hauteur. Ils sont bloqués dans chacune des lumières qui les reçoivent au moyen de la vis (8).

C'est autour du pivot (10) que tourne l'age (1).

Grâce à ses deux corps qui travaillent alternativement le brabant permet :

- le "LABOUR A PLAT" par opposition au "LABOUR EN PLANCHE" auquel oblige la charrue simple qui ne comporte qu'un seul corps.
- de verser la terre toujours du même côté, soit à droite, soit à gauche, alors que la charrue verse toujours sur la droite.

A - 2 ENTRETIEN

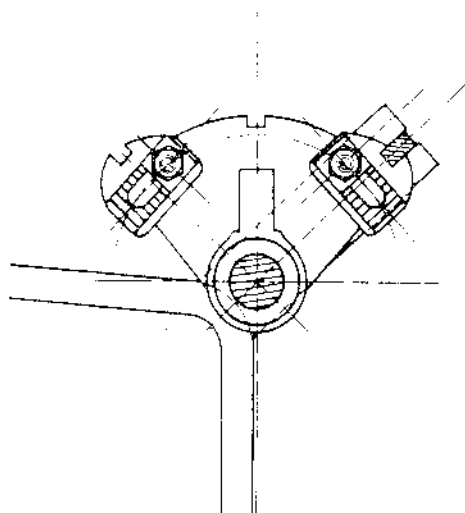
Journellement débarrasser les socs et versoirs de la terre qui peut s'y trouver collée.

Après usage, graisser soigneusement les socs et versoirs, ou les enduire d'huile de vidange pour préserver ces parties travaillantes de la rouille qui, par la suite, s'opposerait au glissement correct de la terre et en règle générale, graisser tous les points d'articulation.

A - 3 UTILISATION

Équipement et réglage du motoculteur

- l'attelage doit être réglé en position "articulation limitée et bordayage"
- les roues écartées au maximum
- le contrepoids fixé sur son support à l'avant du moteur
- le labour s'effectue en 2ème ou 3ème vitesse



Réglage du brabant

- enclencher le corps droit du brabant en position "travail"
- régler le cliquet (FIG. 13) de façon que l'étauçon du corps droit se trouve légèrement incliné vers la droite par rapport à la perpendiculaire
- tourner le brabant et verrouiller le corps gauche en position de travail
- régler le cliquet de façon que l'étauçon du corps gauche soit légèrement incliné vers la gauche par rapport à la perpendiculaire.

FIG. 13 Réglage des cliquets du brabant

En principe les deux cliquets doivent être réglés l'un et l'autre à la même distance par rapport à l'axe du secteur.

En procédant de cette façon, l'étauçon du corps droit se trouvera perpendiculaire au terrain lorsque la roue droite sera dans le fond de la raie ouverte.

Il en sera de même de l'étauçon du corps gauche lorsque la roue gauche se trouvera à son tour dans la raie ouverte.

Après la deuxième raie :

- vérifier que l'étauçon est bien perpendiculaire au terrain,
- régler la profondeur du labour en agissant sur la manivelle de l'attelage.

Exécution du labour

Le tracé de la première raie a beaucoup d'importance puisque c'est dans celle-ci que doivent rouler alternativement la roue droite et la roue gauche de l'appareil.

Elle sert donc de guide aux raies suivantes et le laboureur doit s'attacher à ce que cette première raie soit parfaitement droite. Il est recommandé pour la tracé, d'utiliser un cordeau.

A l'extrémité du sillon :

en supposant que la terre soit versée à droite, c'est-à-dire que le corps droit ait été engagé le premier dans la terre, l'utilisateur doit :

- . passer en marche arrière pour déterrer le corps du brabant,
- . effectuer un demi-tour en déclabotant la roue gauche,
- . mettre en position de travail le corps gauche,
- . passer en marche avant,
- . mettre la roue gauche dans la raie précédemment ouverte et ainsi de suite.

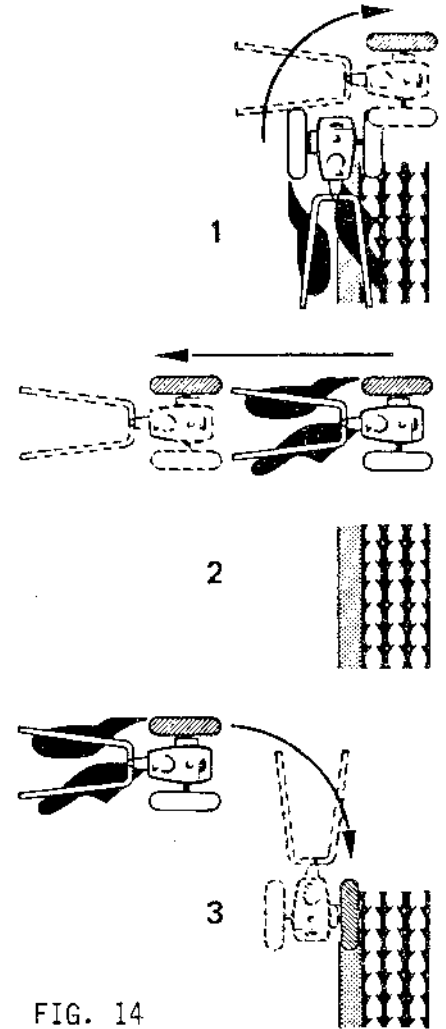
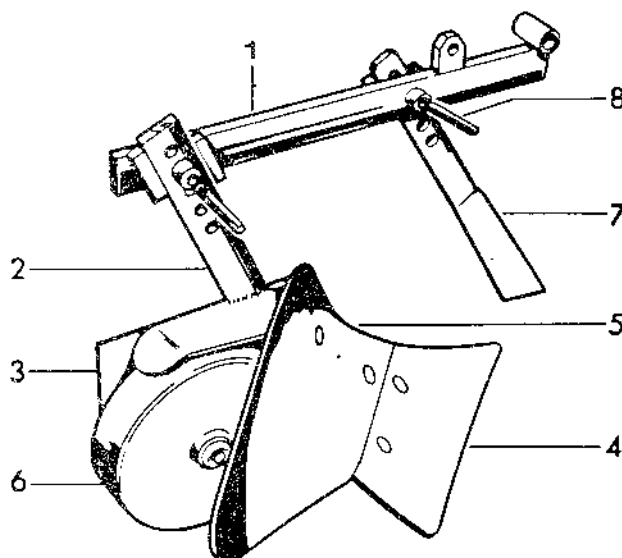


FIG. 14

B - CHARRUE SIMPLE*B - 1 PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES*

- (1) Age
- (2) Etançon
- (3) Sep
- (4) Soc
- (5) Versoir
- (6) Roue servant à la fois à l'équilibrage et de patin
- (7) Coutre
- (8) Manette de blocage du coutre

FIG. 15

La charrue ne comporte qu'un seul corps (ensemble constitué par l'étauçon, le sep, le versoir et le soc).

Elle ne peut donc être utilisée que pour verser d'un seul côté. TOUJOURS A DROITE.

Sur cette charrue le patin classique a été remplacé par une roue pesant 7 kg dont le rôle est d'assurer à la fois :

- un appui sur le fond de la raie ouverte par le soc,
- un bon équilibrage de l'ensemble "motoculteur et charrue".

B - 2 ENTRETIEN

Journellement, débarrasser le soc et le versoir de la terre qui peut s'y trouver collée.

Après usage, graisser soigneusement le soc et le versoir, où les enduire d'huile de vidange pour préserver ces parties travaillantes de la rouille qui s'opposerait au glissement correct de la terre, graisser aussi régulièrement l'axe de la roue (6)

B - 3 UTILISATION

EQUIPEMENT ET REGLAGE DU MOTOCULTEUR

- Identique au cas du labour en brabant.

REGLAGE DE LA CHARRUE

- régler l'aplomb de l'étauçon de façon que celui-ci soit légèrement incliné sur la droite par rapport à la perpendiculaire.

De cette façon, après exécution des deux premières raies, l'étauçon se trouvera perpendiculaire au terrain.

Après la deuxième raie, il peut être nécessaire de régler la profondeur et parfaire l'aplomb de l'étauçon.

Execution du labour

Le tracé de la première raie est primordial puisqu'elle sert de guide aux suivantes. On doit s'attacher à ce qu'il soit parfaitement droit.

Le labour à la charrue peut être :

- en ados
- en refendant.

La FIG. 16 explique le sens de travail de ces deux méthodes.

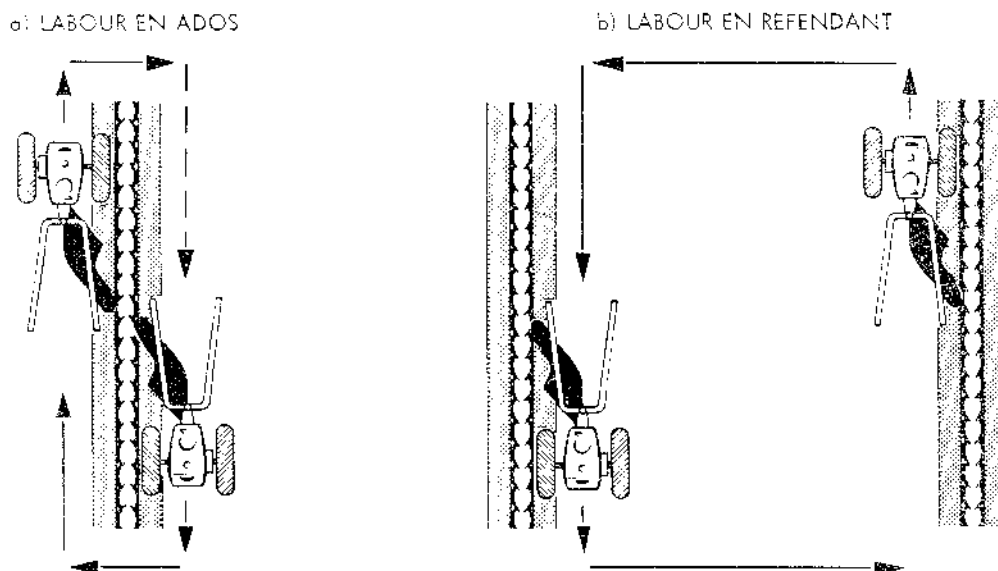


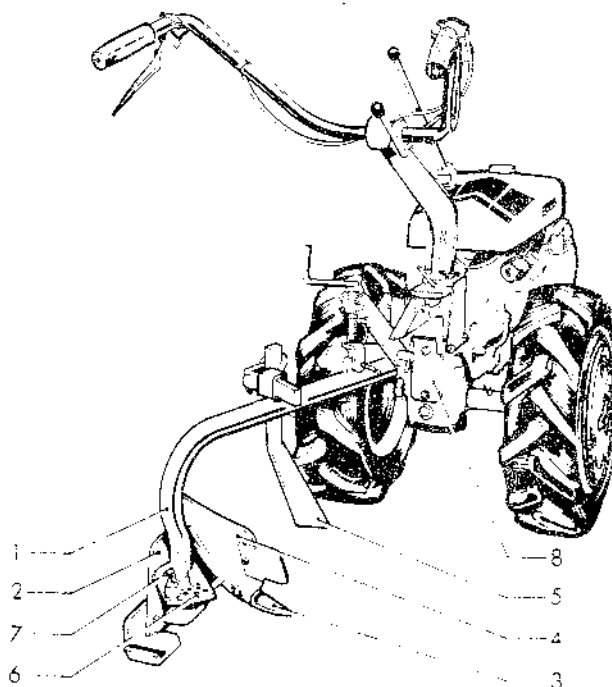
FIG. 16 Décomposition des manoeuvres du labour à la charrue

C - CHARRUE A DEPORT

C-1 PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES

- (1) Age
- (2) Sep
- (3) Soc
- (4) Versoir
- (5) Coutre
- (6) Secteur de réglage du déport
- (7) Broche de verrouillage
- (8) Butée d'articulation

FIG. 17



La charrue à déport offre l'avantage de pouvoir déchausser ou labourer entre les plantations d'arbres ou au ras des clôtures.

Le corps de charrue verrouillé dans une position parallèle à l'age est utilisable comme la charrue simple.

C - 2 ENTRETIEN

Journellement, débarrasser le soc et le versoir de la terre qui peut s'y trouver collée.

Après usage, graisser soigneusement le soc et le versoir, ou les enduire d'huile de vidange pour préserver ces parties travaillantes de la rouille qui, s'opposerait au glissement correct de la terre.

C - 3 UTILISATION

FIG. 18

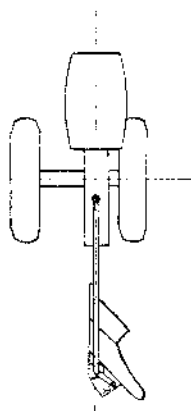
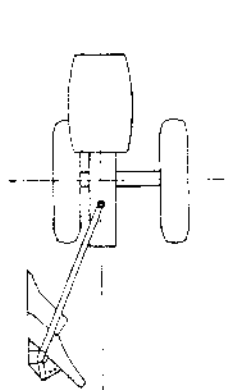


FIG. 19

a) DECHAUSSAGE :

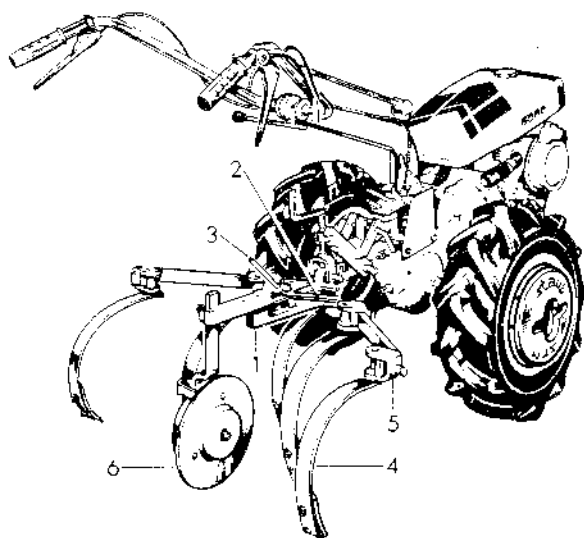
Pour déchausser les vignes ou les arbres fruitiers, il faut utiliser le dispositif de déport de la charrue de façon que le soc travaille à l'extérieur de l'axe de la roue gauche du motoculteur, la roue droite étant écartée à fond (voir FIG.18)

b) CHAUSSAGE :

Pour chausser, il est nécessaire de rapprocher la roue droite vers l'axe du motoculteur et d'écartier la roue gauche, le corps de charrue étant bloqué dans la position parallèle à l'axe, c'est-à-dire utilisé comme en charrue simple (voir FIG. 19)

D - CULTIVATEUR CANADIEN

D - 1 PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES



- (1) Age
- (2) Ailes latérales
- (3) Vis de blocage du réglage en largeur
- (4) Dents à ressorts extirpatrices
- (5) Brides et cales de fixation
- (6) Roulette de réglage de profondeur

FIG. 20

La préparation du sol en vue de semis, nécessite lorsque celui-ci est enherbé :

- un labour profond,
- un émiettement des mottes,
- l'extirpation des racines ou rhizomes de mauvaises herbes.

Ces deux dernières opérations peuvent être aisément réalisées à l'aide du cultivateur-canadien, constitué d'un age (1) portant à droite ou à gauche des ailes (2), ces deux éléments formant un bâti sur lequel se fixent 5 dents extirpatrices (4) constituées par une lame de ressort.

Les dents dont la position est réglable, sont fixées au bâti par les brides (5). La roulette (6) sert à la fois au transport et au réglage de terrage du canadien.

Ce même bâti peut recevoir, pour d'autres opérations culturales (binage, sarclage, buttage) différents équipements en remplacement des 5 dents flexibles (4) extirpatrices (NOTICE SPECIALE ADRESSEE SUR DEMANDE).

D - 2 ENTRETIEN

Journellement, débarrasser les parties travaillantes de la terre qui peut s'y trouver collée.

Après usage, graisser soigneusement tous les points d'articulation.

D - 3 UTILISATION

Le bâti peut recevoir différents équipements.

Se reporter à la notice spéciale pour les réglages et les largeurs de travail correspondants à chaque équipement.

E - HERSE

E - 1 PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES

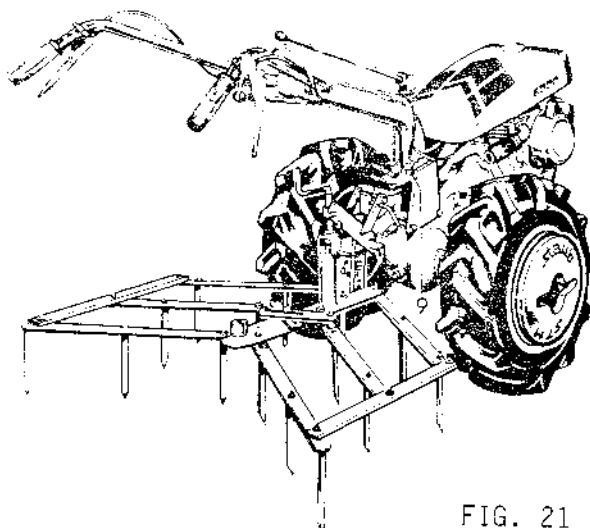


FIG. 21

Après l'opération d'émottage réalisée à l'aide du canadien, il peut être nécessaire de herser le sol :

- soit pour réduire encore la taille des mottes,
- soit pour recouvrir les graines nouvellement semées.

La herse FIG. 21 se fixe sur l'attelage universel.

Elle comporte 3 rangées de dents amovibles (15 dents en tout) disposées en quinconce à raison de 2 ou 3 sur chaque bras.

Elle est réglable en largeur et peut travailler à un écartement variable de 37 à 90 cm.

Pour le transport sur route, la herse comporte une roulette pivotante qui doit, bien entendu, être enlevée pour le travail.

F - SEMOIR

F - 1 PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES

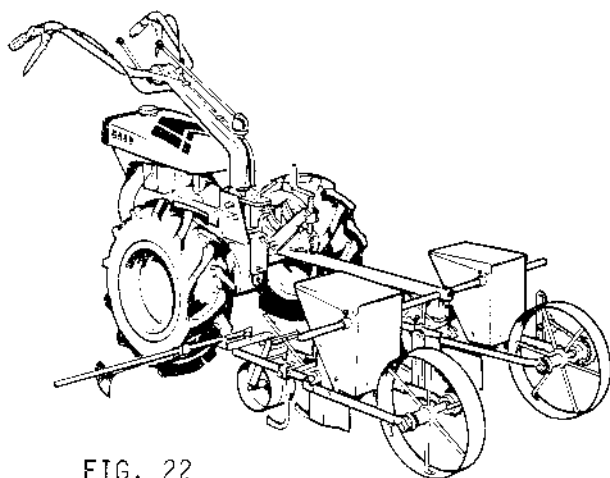


FIG. 22

Deux éléments semeurs peuvent être attelés au 6000. Chaque élément est fourni avec deux distributeurs.

- l'un pour le semis en lignes des graines de carottes, chicorée, chaux, laitue, navets, oignons, poireaux, raves,
- l'autre pour le semis en lignes des graines de petits pois.

mais chaque élément peut recevoir, en dehors de ces deux distributeurs qui sont livrés systématiquement, une gamme très étendue de distributeurs appropriés à chaque variété et grosseur de graines.

F - 2 UTILISATION

Pour obtenir le réglage du débit approprié au semis se reporter à la notice spéciale fournie avec les semoirs.

G - BUTTEUR MARAICHER

G - 1 PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES

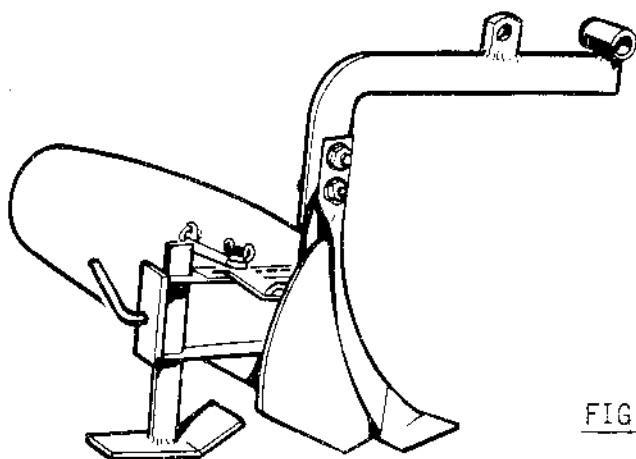


FIG. 23

Ce butteur est plus particulièrement utilisé dans les terres légères préalablement préparées.

Il trouve son plein emploi surtout dans les cultures maraichères en lignes puisqu'il a une largeur de travail réglable de 200 mm à 460 mm.

H - BUTTEUR VIGNERON

H-1 PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES

Ce butteur est plus particulièrement utilisé dans les terres fortes.

Il trouve son plein emploi surtout pour le buttage des pommes de terre ou le buttage dans les vignes.

Il a une largeur de travail réglable de 290 mm à 450 mm avec ailerons.

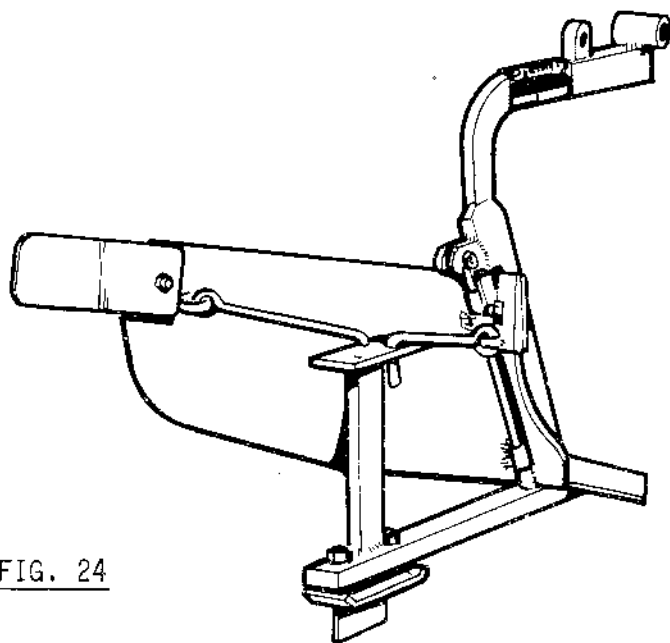


FIG. 24

- OUTILS ADAPTABLES avec ATTELAGE pour OUTILS, REMORQUES ou ATTELAGE SPECIAL

A - ROULEAU

A - 1 PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES

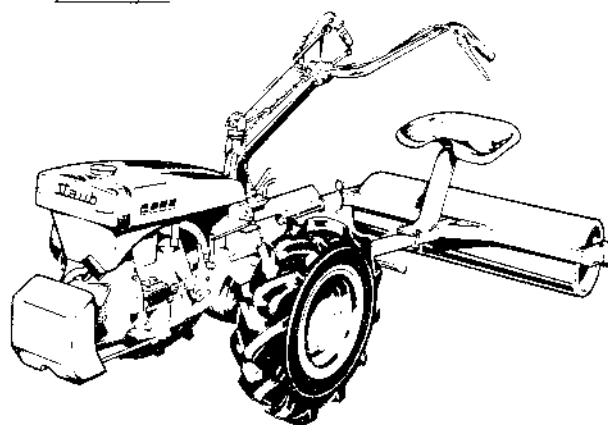
Le rouleau est constitué par un cylindre, en tôle étanche, lestable à l'eau, d'un diamètre de 28 cm et d'une largeur de 1m.

- son poids à vide est de 60 kg
- son poids lesté peut atteindre 110 kg

Poids auquel il y a lieu d'ajouter celui du conducteur assis sur le siège qui se trouve au-dessus du rouleau.

Le tube par lequel se termine l'attelage permet sa fixation sur le timon de remorquage.

FIG. 25



B - REMORQUE

B - 1 PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES

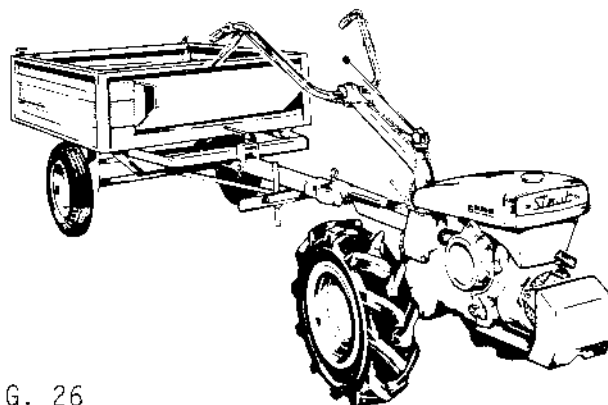
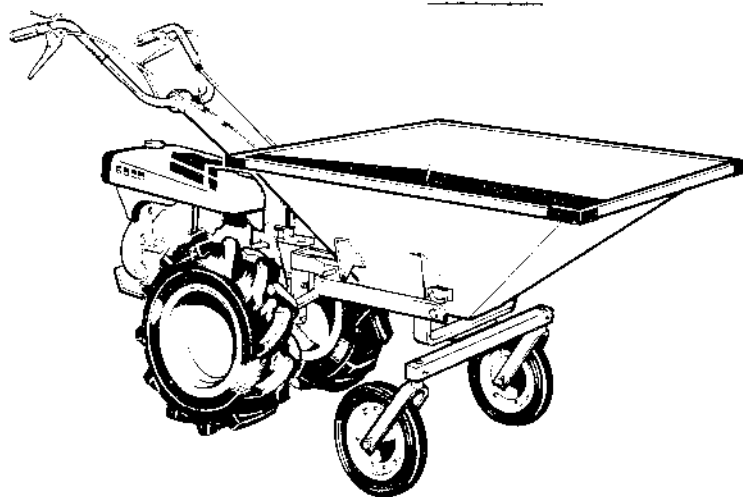


FIG. 26

La remorque s'attelle au motoculteur au moyen du timon d'attelage pour outils remorqués. Elle est métallique avec plancher en contreplaqué "Marine" et basculante.

CARACTERISTIQUES :

Charge totale	: 400 kg
Moyeux	: sur roulements à billes étanches
Roues pneumatiques	: 400-8
Système de freinage	: à tambour, commandé au pied par pédale
Garde au sol	: 0,320 m
Largeur intérieure de la caisse	: 0,850 m
Longueur intérieure de la caisse	: 1,250 m
Hauteur des ridelles	: 0,350 m
Largeur hors-tout	: 1m
Longueur hors-tout	: 2,340 m
Poids à vide	: 80 kg
Hayon arrière	: démontable

C - BENNE BASCULANTE**C - 1 PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES**FIG. 27

La benne basculante s'attelle au motoculteur par l'intermédiaire d'un attelage spécial faisant corps avec la benne et qui se fixe sur les deux goujons de la face arrière du motoculteur.

L'ensemble comprend :

- un châssis porté par 2 roulettes pivotantes,
- une cuve en tôle épaisse ayant une forme pyramidale. Cette cuve est articulée sur le châssis par 3 charnières. Ainsi elle peut être basculée sur l'avant, sur la droite ou sur la gauche.

Grâce à sa forme elle se vide totalement.

La contenance de la benne est de 100 litres.

La charge maximale admissible est de 130 kg.

- OUTILS ADAPTABLES sur PRISE de FORCE

A - SARCLO FRAISE : 540 ou 620

A - 1 PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES

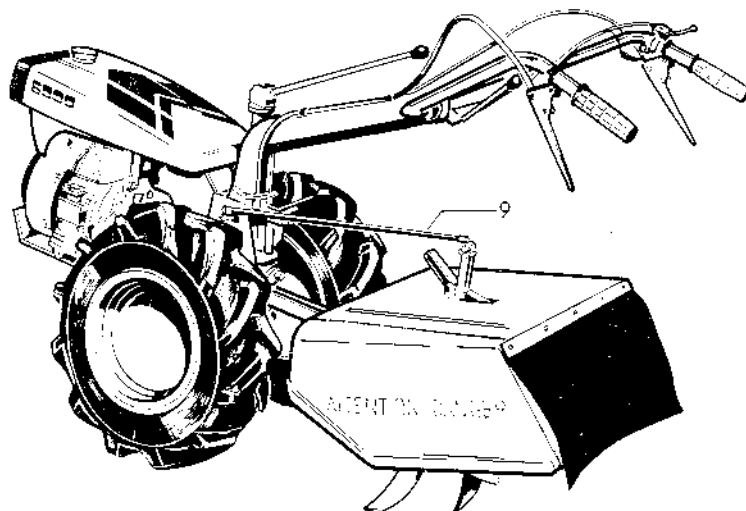
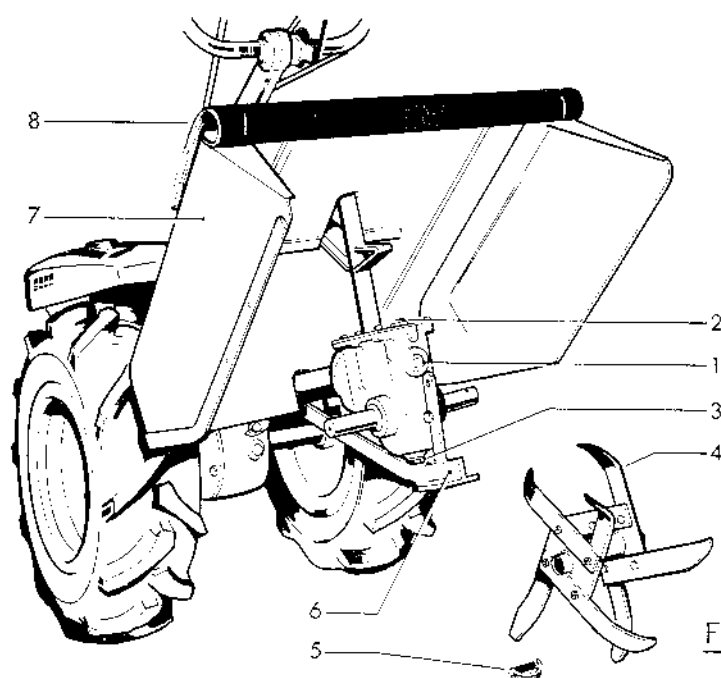


FIG. 28 Sarclo-fraise en position de travail



- (1) Carter
- (2) Orifice de remplissage d'huile
- (3) Bouchon de vidange
- (4) Outils rotatifs
- (5) Clips pour fixation des outils rotatifs
- (6) Béquille réglable
- (7) Toit réglable
- (8) Bavolet
- (9) Commande du déclabotage automatique

FIG. 29 - Sarclo-fraise avec bavolet relevé, sans outil.

Le processus classique de préparation de la terre comprend :

- le retournement à la charrue,
- le brassage,
- l'aération et la division du sol à l'aide du cultivateur extirpateur,
- le roulage.

Ce processus est long et parfois imparfait.

L'opération qui consiste à "fraisier" la terre, permet une préparation du sol infiniment plus rapide et plus efficace.

Grâce à la rotation des outils de la sarclo-fraise, la terre est parfaitement émiettée et aérée, le fumier ou l'engrais bien mélangé, la destruction des mauvaises herbes et des larves poussée au plus haut point.

Les sarclages et les binages superficiels des intervalles entre deux rangs sont aussi exécutés avec rapidité et perfection par la sarclo-fraise.

Toutefois, si le fraisage peut remplacer les labours d'automne dans les régions sèches du Midi, par contre, il est préférable, sous des climats plus humides de préparer la terre suivant la méthode classique, labour, hersage, etc...

En effet, la terre finement émiettée en automne et fortement imbibée de pluie et de neige, serait trop longue à sécher au printemps.

Le mécanisme de la sarclo-fraise est enfermé dans un carter (1) prolongé vers l'avant par un tube d'acier portant à son extrémité une bride servant à l'accouplement sur la face arrière du réducteur du motoculteur.

Le graissage du mécanisme est assuré par barbotage.

L'étanchéité est réalisée au moyen de joints spéciaux.

Le carter porte dans sa partie supérieure, l'orifice de remplissage d'huile (2) dans sa partie inférieure, le bouchon de vidange (3) protégé par la béquille (6) servant au réglage de profondeur (2 positions).

Le toit réglable en tôle épaisse nervurée porte à l'arrière un bavolet aplanisseur en caoutchouc (8).

Un dispositif de sécurité, actionné par la commande de déclabotage automatique (9), désolidarise la transmission lorsque la boîte de vitesses est engagée :

- en marche arrière,
- en 3ème et 4ème vitesses.

La vitesse de rotation des outils est de :

- . 181 tr/mn ou 220 tr/mn lorsque la boîte est en 1ère (régime de rotation à utiliser pour le fraisage profond).
- . 310 tr/mn ou 350 tr/mn lorsque la boîte est en 2ème (régime de rotation utilisable pour le fraisage très superficiel en terre légère).

La largeur de travail des outils correspond à la largeur du toit : 540 mm ou 620 mm

A - 2 ENTRETIEN

(1) Bouchon de remplissage

(2) Bouchon de vidange

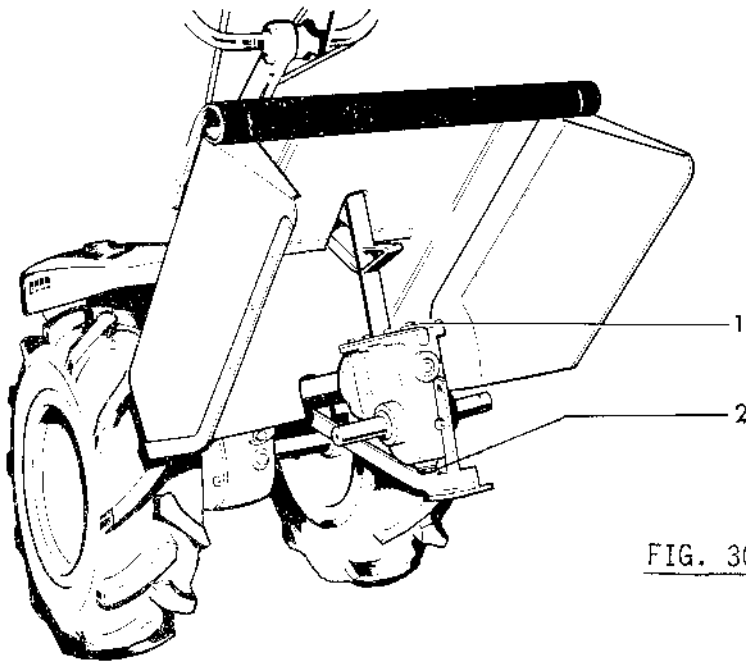


FIG. 30 - Mécanisme de sarclo-fraise

La sarclo-fraise est livrée graissée.

Il est néanmoins prudent de vérifier le niveau avant la première mise en route. Pour cela, il suffit de dévisser l'orifice de remplissage et de jauger le contenu qui doit affleurer la partie supérieure de l'arbre de transmission.

Quantité d'huile : 0,250 litre

Qualité d'huile : Ricinée "GEAR OIL WA" BP

1ère Vidange :

La première vidange doit être faite après la 10ème heure de marche.

Pour procéder à cette opération, il faut :

- profiter que le mécanisme est encore chaud,
- nettoyer soigneusement le carter, tant dans sa partie supérieure que dans sa partie inférieure et le débarrasser de la terre et des herbes qui pourraient y adhérer,
- régler la béquille en position basse de façon à pouvoir accéder au bouchon de vidange (2) FIG. 30.
- dévisser le bouchon de remplissage (1) FIG. 30.
- laisser l'huile s'égoutter jusqu'à écoulement complet,

- revisser le bouchon de vidange,
- introduire, dans le carter, par l'orifice de remplissage : 0,250 l. d'huile ricinée.

I M P O R T A N T :

Cette huile est à base de ricin et ne doit être mélangée à aucune autre.

Vidanges suivantes :

Toutes les 200 heures ou une fois par an.

Entretien périodique :

- débarrasser les outils rotatifs et le toit de la terre qui peut y adhérer,
- s'assurer qu'il n'y a pas de fuite d'huile à l'endroit des arbres qui portent les outils rotatifs,
- huiler à l'aide d'une burette ou d'un pinceau trempé dans l'huile, le levier de commande de déclabotage automatique du mécanisme.

Après chaque saison appliquer de l'anti-rouille sur les tôles aux endroits où la peinture n'existe plus à la suite de chocs, exécuter les retouches de peintures nécessaires.

A - 3 UTILISATION

EQUIPEMENT ET REGLAGE DU MOTOCULTEUR

Sans contrepoids,

Sans attelage,

Voie extérieure des roues réglée pour correspondre à la largeur du toit.

L'opération de fraisage s'effectue en 1ère vitesse.

Pour se rendre sur les lieux de travail, la sarclo-fraise étant fixée au motoculteur et pour éviter que durant ce déplacement les outils rotatifs soient actionnés par le mécanisme, il suffit d'engrainer la 3ème ou la 4ème vitesse.

Dans ces positions, comme en marche arrière, le mécanisme de transmission du mouvement est déclaboté.

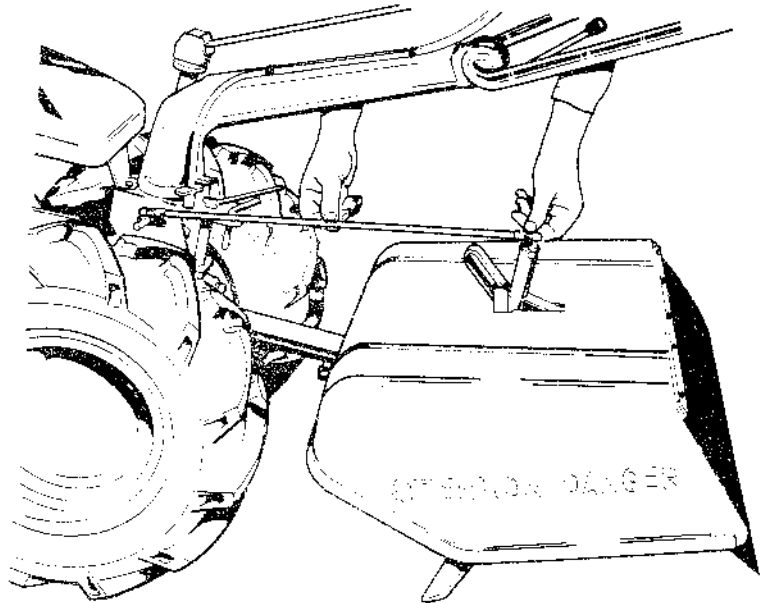
MONTAGE ET REGLAGE DE LA SARCLO-FRAISE

La fixation de l'outil au motoculteur se fait sur les 2 goujons situés à l'arrière du carter-réducteur.

- enlever la tôle de protection qui masque la prise de force,
- enlever la tige de commande de déclabotage automatique de la sarclo-fraise,
- essuyer le centrage et la face d'application de l'outil,
- présenter la sarclo-fraise inclinée sur la gauche,
- engager le centrage dans son logement,
- pousser l'outil jusqu'à ce que la face d'application du carter et celle de la bride de l'outil soient en contact.

- tourner la sarco-fraise de gauche à droite pour que les goujons sortent bien des boutonnières,
- bloquer énergiquement les deux écrous à embase,
- régler la tige de commande du déclabotage automatique en procédant comme suit :

FIG. 31



- le moteur étant à l'arrêt,
- passer la première vitesse,
- s'assurer, en tournant les outils à la main, que le mécanisme est bien claboté,
- dévisser les boîtes à rotules qui se trouvent à chaque extrémité de la tige de commande de façon que l'entraxe des tous soit légèrement plus grand (+2mm) que celui correspondant aux deux rotules (voir FIG. 31)
- remonter la tige de déclabotage automatique sur les rotules,
- bloquer les contre-écrous sur les boîtes à rotules,
- régler la béquille. Elle doit être :
 - . relevée pour le fraisage profond (10 à 12 cm)
 - . abaissée pour le fraisage superficiel (4 à 5 cm)

EXECUTION DU FRAISAGE

Il y a deux méthodes :

- la première qui se présente à l'esprit est de fraiser des bandes de terrain en suivant toujours la partie précédemment travaillée.

Cette méthode oblige à changer la position du guidon à chaque extrémité.

- la seconde consiste à laisser, entre la bande que l'on travaille à l'aller et la partie précédemment travaillée, un intervalle à reprendre. Ainsi, il n'est pas nécessaire de changer la position du guidon à chaque extrémité.

Il est recommandé :

- . de n'intervenir sur les outils qu'après avoir arrêté le moteur.
- . de ne jamais toucher les outils rotatifs, même avec le pied, tant qu'ils sont en mouvement.

B - TONDEUSE

B - 1 PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES

- (1) Carter
- (2) Capot
- (3) Volet andaineur
- (4) Roue avant pivotante et réglable en hauteur
- (5) Commande de déclabotage automatique du mécanisme
- (6) Contrepoids d'équilibrage

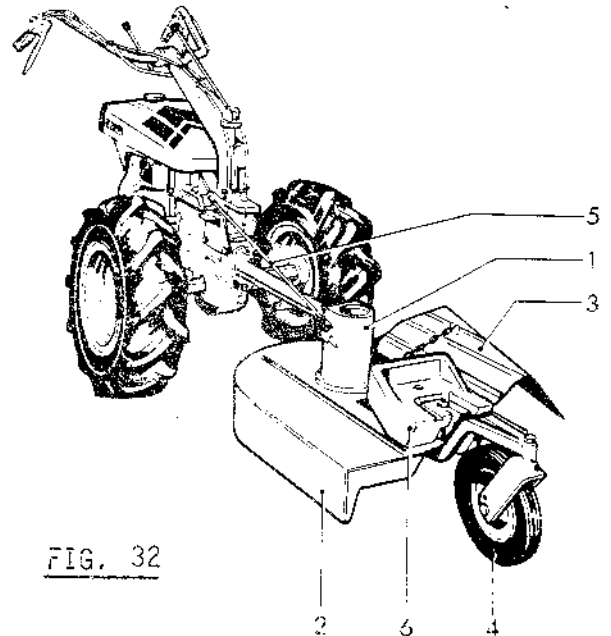


FIG. 32

La tondeuse à gazon se fixe sur le réducteur du motoculteur, le mancheron étant tourné de 180° par rapport au sens normal.

Elle est constituée :

- d'un carter étanche enfermant une transmission avec renvoi à pignons d'angle montés sur roulement à billes,
- d'une lame tournant à 2.400 tr./mn, d'un diamètre de 50 cm, à 2 tranchants, protégée par un dispositif de patinage,
- d'un capot en tôle épaisse, sur lequel sont fixés, à l'avant, une roue pivotante et le contrepoids d'équilibrage (6).

Le mécanisme contient une graisse consistante.

La hauteur de coupe est réglable de 3 à 7 cm par simple déplacement vertical de la roue (4) qui peut prendre 3 positions.

Sur la gauche, un volet articulé (3) réglable au moyen d'une chaînette, limite la projection. L'herbe coupée se trouve ainsi déposée en andains réguliers, facilitant le ramassage ultérieur.

Un dispositif de sécurité, actionné par la commande de déclabotage automatique, désolidarise le mécanisme de la transmission lorsque la boîte de vitesses du motoculteur est engagée sur une des petites "marches arrière" et interdit le passage des grandes "marches arrière".

La tringle de commande de déclabotage automatique (5), montée sur la grande rotule côté droit du mécanisme de tondeuse, permet d'utiliser toute la gamme des vitesses pour le déplacement et les manoeuvres, la tondeuse étant débrayée.

B - 2 ENTRETIEN

MECANISME

La tondeuse est livrée graissée à vie. Le carter contient 0,300 kg de graisse.

Qualité de graisse : Multi-purpose

Aucune vidange n'est nécessaire.

CAPOT ET ROUE

Après chaque utilisation,

- laver le capot à grande eau en y ajoutant un peu de détergent,
- sécher les tôles,
- huiler à l'aide d'une burette ou d'un pinceau imprégné d'huile, l'axe vertical et le moyeu de la roue pivotante,
- graisser de la même façon l'axe de la commande du débrayage automatique du mouvement.

Après chaque saison,

- appliquer de l'anti-rouille sur les tôles aux endroits où la peinture n'existe plus à la suite de choc,
- exécuter les retouches de peinture nécessaires.

LAME DE COUPE

S'assurer, après chaque utilisation, que la lame :

- n'est pas ébréchée,
- que ses tranchants ne sont pas émoussés,
- n'est pas voilée.
 - . les deux extrémités de la lame doivent passer par le même plan. Pour contrôler, tracer un repère à la craie sur la paroi intérieure du capot,
 - . tourner la lame à la main. Les deux extrémités doivent passer à la même distance du repère tracé sur le capot.

Démontage de la lame

La tondeuse étant fixée sur le réducteur du motoculteur démonter la vis (clé de 13) qui bloque la lame sur l'entraîneur.

ATTENTION : la vis est à pas à gauche. Pour dévisser, tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

- sortir l'entraîneur inférieur et la rondelle de friction inférieure.

Affûtage et équilibrage

L'affûtage doit être fait :

- . soit sur une meule à eau,
- . soit sur une meule émeri.

Dans ce dernier cas, veiller à refroidir la lame en temps voulu pour ne pas la détremper.

Après affûtage, vérifier l'équilibrage. Introduire une lame de couteau dans le trou central ; si l'équilibrage est correct, la lame doit rester horizontale.

Remplacer systématiquement la lame lorsqu'elle est vrillée ou usée exagérément.

Remontage de la lame

- placer la lame entre les rondelles de friction,
- vérifier que celles-ci ne soient pas grasses,
- placer l'entraîneur inférieur,
- rebloquer la vis en la serrant énergiquement.

ATTENTION : la vis est à pas à gauche. Pour serrer, visser dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

B - 3 UTILISATION

Équipement et réglage du motoculteur :

- . Sans attelage,
- . Sans contrepoids avant (il doit être fixé sur le capot de la tondeuse)
- . Mancheron en position inversée,
- . Voie extérieure des roues réglée à 500 mm, pour correspondre à la largeur du capot de la tondeuse.

Montage et réglage de la tondeuse :

La fixation de l'outil se fait sur les 2 goujons situés à l'arrière du carter réducteur.

- enlever la tôle de protection qui masque la prise de force,
- enlever la tige de commande de déclabotage de la tondeuse,
- essuyer le centrage et la face d'application de l'outil,
- présenter la tondeuse inclinée sur la gauche,
- engager le centrage dans son logement,

- pousser la tondeuse jusqu'à ce que la face d'application du carter et celle de la bride de la tondeuse, soient en contact,
- tourner la tondeuse de gauche à droite pour que les goujons sortent bien des boutonnières.
- bloquer énergiquement les écrous à embase,
- remonter la tige de déclabotage,
- régler la hauteur et l'inclinaison du volet andaineur,
- régler la hauteur de coupe en déplaçant verticalement la roue pivotante avant,
- régler la tige de déclabotage automatique en procédant comme suit :
 - . le moteur étant à l'arrêt,
 - . passer les petites "marches arrière" soit la 1ère ou la 2ème,
 - . s'assurer, en tournant la lame à la main que le mécanisme est bien claboté,
 - . dévisser les boîtes à rotules qui se trouvent à chaque extrémité de la tige de commande de façon que l'entraxe des trous soit légèrement plus grand (+2mm) que celui correspondant aux 2 rotules,
 - . bloquer les contre-écrous sur les boîtes à rotules.

TONTE DES HERBES COURTES

Commencer par le pourtour en tournant toujours sur la gauche de telle sorte que l'andain d'herbe soit déposé sur la partie de gazon non coupé.

A chaque passage, cet andain est repris et l'herbe pulvérisée en fines particules. Il ne reste pratiquement à ramasser que l'andain terminal.

TONTE DES HERBES MOYENNES

Commencer par le pourtour en tournant sur la droite.

Former des andains réguliers qui, lorsqu'ils seront secs, seront facilement ramassés, au moyen d'un rateau ou d'un balai spécialisé.

MESURES DE SECURITE

Ne régler la hauteur de coupe que lorsque le moteur est à l'arrêt.

Dès que le moteur est en marche, n'approchez ni les mains, ni les pieds du carter.

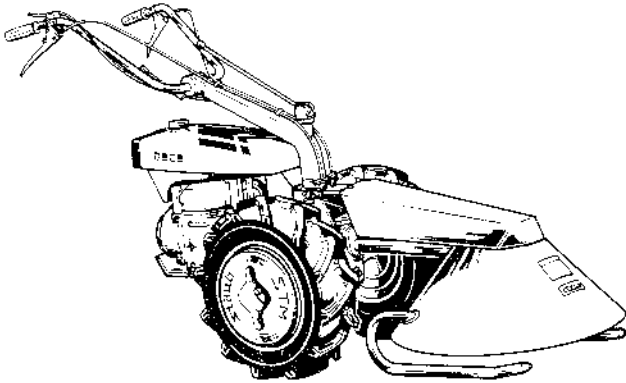
Attendre que la lame soit bien arrêtée avant d'intervenir sur la tondeuse pour régler la hauteur ou pour procéder à toutes interventions.

Lors des opérations de tonte en herbes moyennes ou hautes, et pour éviter les risques qu'entraînerait la projection latérale d'un corps étranger se trouvant dans l'herbe, éloigner toute personne de la machine.

Ne laisser conduire la tondeuse que par un utilisateur initié à son fonctionnement.

C - FAUCHEUSE ROTATIVE

C - 1 PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES



La faucheuse rotative s'utilise avec le "6000" mancheron retourné, et se fixe sur le réducteur.

Elle est constituée :

- . d'un carter étanche enfermant une transmission avec renvoi à pignons d'angles montés sur roulements à billes.
- . d'une lame de coupe à taquets, tournant à 2400 tr/mn sur un diamètre de 60 cm, protégée par un dispositif de patinage.

- . d'un capot de protection en tôle épaisse.
- . de patins fixes permettant d'avoir une hauteur de coupe constante.

Le graissage du mécanisme est assuré au moyen d'une graisse consistante.

Le dispositif de sécurité actionné par la commande de déclabotage automatique est identique à celui de la tondeuse, se reporter à la page IV/6.

C - 2 ENTRETIEN

MECANISME

Le mécanisme étant identique à celui de la tondeuse se reporter à la page IV/7

Après chaque utilisation :

- . laver le capot à grande eau en y ajoutant un peu de détergent,
- . sécher les tôles,
- . huiler à l'aide d'une burette ou d'un pinceau imprégné d'huile, l'axe de commande du débrayage automatique sur le carter.

Après chaque saison :

- . appliquer de l'anti-rouille sur les tôles aux endroits où la peinture n'existe plus à la suite de choc,
- . exécuter les retouches de peinture nécessaires.

LAME DE COUPE

Le fonctionnement étant identique à celui de la tondeuse se reporter à la page IV/7

C-3 UTILISATIONÉquipement et réglage du motoculteur :

- sans attelage,
- sans contrepoids avant (monté sur le mécanisme de faucheuse),
- mancheron en position inversée,
- voie extérieure des roues réglée à la largeur du capot.

Montage et réglage de la faucheuse rotative :

La fixation de l'outil se fait au moyen de 2 goujons situés à l'arrière du carter du réducteur.

- enlever la tôle de protection qui masque la prise de force,
- enlever la tige de commande de déclabotage de la faucheuse rotative,
- essuyer le centrage et la face d'application de l'outil,
- présenter l'outil incliné sur la droite,
- engager le centrage dans son logement,
- pousser l'outil jusqu'à ce que la face d'application du carter et celle de la bride de la faucheuse rotative soient en contact,
- tourner la faucheuse de gauche à droite pour que les goujons sortent bien des boutonnières,
- bloquer énergiquement les écrous à embase,
- remonter la tige de déclabotage,
- régler la tige de déclabotage automatique en procédant comme pour la tondeuse, se reporter à la page IV/8.

FAUCHAGE

Commencer par le pourtour en tournant toujours sur la droite de façon que l'andain d'herbe soit déposé sur la partie prairie déjà coupée.
Les andains ainsi formés, seront facilement ramassés, lorsqu'ils seront secs, au moyen d'un rateau.

MESURES DE SECURITE

Elles sont identiques à celles de la tondeuse se reporter à la page IV/9.
Alinéa B-3 Utilisation

D - PALIER DE PRISE DE FORCE

D-1 PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES

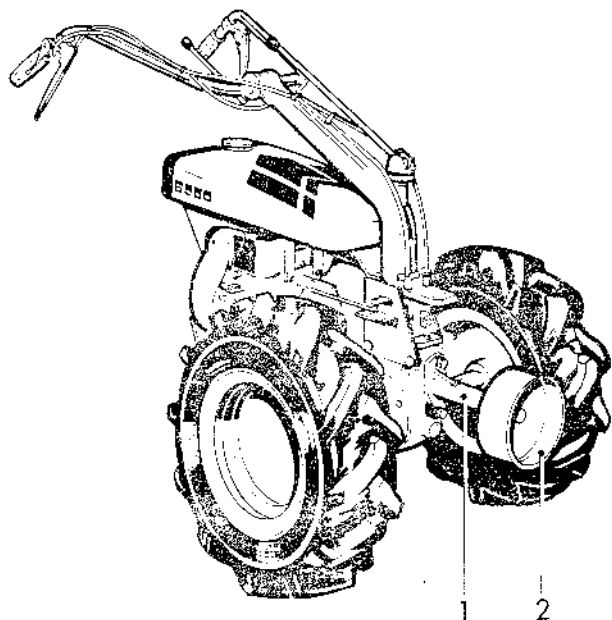


FIG. 34

- (1) Ensemble palier
- (2) Poulie de transmission

Le palier de prise de force se fixe sur le réducteur du motoculteur à l'aide des 2 goujons et écrous à embase prévue à cet effet.

Les caractéristiques de la poulie de transmission sont les suivantes :

- diamètre 160 mm
- largeur 70 mm

La vitesse de rotation est fonction du régime moteur et de la vitesse engrenée.

Au régime moteur maxi, c'est-à-dire 3600 tr/mn nous obtenons : ...

- en 1ère 724 tr/mn
- en 2ème 1335 tr/mn
- en 3ème 1956 tr/mn
- en 4ème 3600 tr/mn
- en inversant le sens de rotation, c'est-à-dire le levier de vitesse étant en marche arrière, nous obtenons 1620 tr/mn.

En 1ère, 2ème, 3ème et 4ème, vue de l'avant la poulie tourne dans le sens des aiguilles d'une montre.

D-2 ENTRETIEN

Aucun entretien particulier, ce palier de prise de force est graissé à vie.

D - 3 UTILISATION

Pour utiliser le palier de prise de force et tenir la tension de la courroie, il faut caler le motoculteur à l'horizontale sur un socle en bois entretoisé à l'aide d'une ferrure au goujon inférieur de fixation du palier de prise de force.

Déclaboter les deux roues à l'aide des poignées de déclabotage au guidon, laisser ces dernières encliquetées en position déclabotée.

Par mesure de sécurité, retirer les deux goupilles clips des arbres de roues.

Lancer le moteur, et enclencher la vitesse choisie en fonction de la vitesse de rotation et du sens de rotation désiré.

E - Scie circulaire

E - 1 CARACTERISTIQUES

La scie circulaire est montée directement sur le motoculteur, elle est fixée sur l'arrière du réducteur

Retourner le mancheron :

- monter le palier prise de force avec poulie motrice \varnothing 160 mm sur la prise de force.
- fixer la pièce de liaison (1) sur le bâti de scie par serrage des 4 boulons (2). Appliquer les 2 fers plats de 35 x 5 mm contre les glissières du support (3), bloquer avec les 2 écrous d'extrémité.
- monter l'ensemble sur le motoculteur en utilisant la broche d'articulation, la pièce (1) étant présentée au-dessus de la chape d'attelage. Immobiliser l'ensemble avec la broche de bordayage de l'attelage du motoculteur en la plaçant dans un des trous.
- placer la courroie plate 1450 x 60 mm sans la croiser entre la poulie réceptrice du bâti et la poulie motrice du palier prise de force.
- alignement et tension de la courroie.
Procéder à ces opérations en agissant sur les écrous des 4 boulons (2). Parfaire la tension de la courroie en réglant les 2 tiges filetées (4).
- déclaboter par les 2 poignées au guidon. Laisser ces dernières encliquetées.

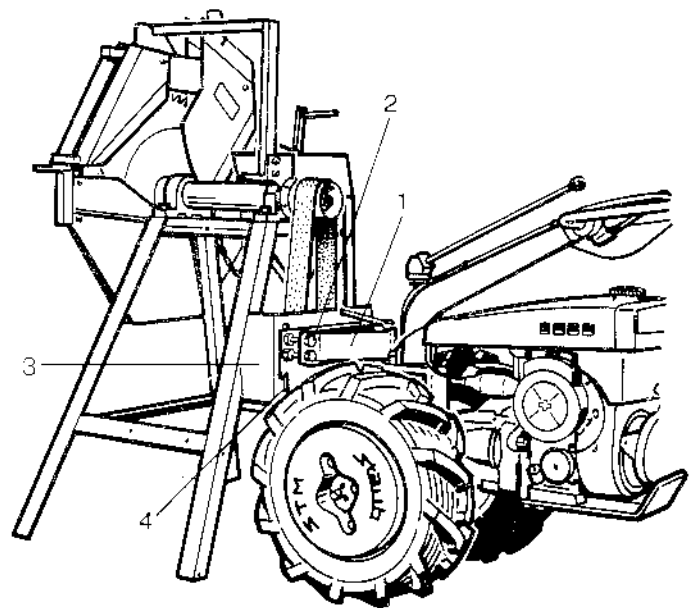


FIG. 35

Par mesure de sécurité, retirer les goupilles clips des arbres de roue. Mettre le levier de sélection sur gamme lente (position jaune). Enclencher la première vitesse. Faire tourner le moteur à son régime maximum.

GARANTIE

Toutes nos fabrications sont garanties. Il sera à noter de par de l'exigence à l'égard
sous la règle générale de nos conditions de vente, que nous garantissons, et garantissons :

La Garantie contre VIEILLE et RAIN D'EAU

1° VIEILLE : toute pièce qui sera reconnue défectueuse de matière ou de fabrication par
nos services, sera remplacée de même ou plus avantageusement.

2° RAIN D'EAU : les pièces seront remplacées à sa charge les frais de main-d'œuvre de
travail aux conditions de la norme en fait les pièces remplacées seront
frais.

Cette garantie ne couvre pas :

1. les faits d'usure normale.

2. les causes accidentelles : choc, défaut d'entretien ou d'application

l'impression ou l'application des produits chimiques d'origine

d'une manière abusive.

3. les réparations effectuées par des personnes non
qualifiées.

4. les réparations effectuées par des pièces d'origine par des pièces d'origine
autres.

5. les faits de vol, de perte ou de détournement.

6. les pièces ou équipements qui ne sont pas garantis par leur fabricant ou leur
distributeur ou par nous-mêmes.

7. les échanges de pièces ou état de pièces, faits au titre de la garantie, ne peuvent avoir
pour effet de prolonger la durée de validité.

Notre responsabilité est limitée pour les pièces ou défauts mentionnés ci-dessus à notre seule
charge. Les faits d'usure normale ou accidentelle, notamment à raison des accidents de circulation
ou de chocs qui en résultent.

8. Les conventions expressement en cas de contestation ou de litige sont régies par la garantie. La seule
juridiction compétente est exclusivement celle des tribunaux de commerce.

9. Les produits de garantie sont remis sous leur emballage par l'intermédiaire de nos agents ou
par nos services techniques dans les limites de leur compétence et qui doivent être utilisés à
l'exception de tout autre responsabilité.

